ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNEE : 1982 THESE : 96

LE CHEVAL DE CHASSE

THESE

pour le Doctorat Vétérinaire
(Diplôme d'Etat)
Présentée et soutenue publiquement en 1982
devant l'Université Paul Sabatier de Toulouse

par

Xavier BOLLART
Né le 26 Décembre 1950 à EPERLECQUES (Pas-de-Calais)

MEMBRES DU JURY

Président : Monsieur LARROUY,
Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse

Assesseurs : Monsieur Van HAVERBEKE,
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Monsieur CABANIE,
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

UNIV.
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41543908_0001

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNEE : 1982 THESE :96

LE CHEVAL DE CHASSE

THESE

pour le Doctorat Vétérinaire
(Diplôme d'Etat)
Présentée et soutenue publiquement en 1982
devant l'Université Paul Sabatier de Toulouse

par

Xavier BOLLART
Né le 26 Décembre 1950 à EPERLECQUES (Pas-de-Calais)

MEMBRES DU JURY

Président : Monsieur LARROUY,
Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse

Assesseurs : Monsieur Van HAVERBEKE,
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Monsieur CABANIE,
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Directeur : ..... M. LAUTIE
Directeur honoraire : ..... M. FLORIO
Professeurs honoraires : ..... MM. BRIZARD
..... SAURAT
..... GODFRAIN

PERSONNEL ENSEIGNANT

CHAIRE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE

Professeur titulaire : ..... Mme BURGAT-SACAZE
Maître-Assistant : ..... M. PETIT

Pharmacie et Toxicologie

CHAIRE DE PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MÉDICALES

Professeur titulaire : ..... MM. RICO
Professeur sans chaire : ..... BRAUN
Maître-Assistant : ..... BENARD

Physique biologique et médicale
Chimie biologique et médicale
Informatique biologique et médicale

CHAIRE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Professeur titulaire : ..... MM. PAVAUX
Maître-Assistant : ..... LIGNEREUX
Maître-Assistant : ..... SAUTET

Organogénèse - Tératologie
Anatomie Générale - Anatomie appliquée

CHAIRE DE PHYSIOLOGIE, PHARMACODYNAMIE ET THÉRAPEUTIQUE

Professeur titulaire : ..... MM. RUCKEBUSCH
Professeur sans chaire : ..... FARGEAS
Maître-Assistant Agrégé : ..... TOUTAIN

Physiologie - Pharmacodynamie - Thérapeutique

CHAIRE D'HISTOIRE - ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Professeur titulaire : ..... MM. VAN HAVERBEKE
Professeur sans chaire : ..... CABANIE
Maître-Assistant : ..... MAGNOL

Histologie - Embryologie
Anatomie Pathologique - Clinique

CHAIRE D'HYGIÈNE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE

Professeur titulaire : ..... MM. LABIE
Maître de Conférence : ..... EECKHOUTTE
Maître Assistant Agrégé : ..... Mme BENARD

Hygiène, Inspection, Contrôle et Technologie des denrées alimentaires
d'origine animale - Clinique

CHAIRE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES

Professeur titulaire : ..... MM. DORCHIES
Maître de Conférences : ..... FRANC
Maître Assistant : ..... DUCOS DE LAHITTE

Zoologie appliquée - Écologie - Parasitologie externe -
Dermatologie Parasitologie interne - Clinique

CHAIRE DE SEMIOLOGIE ET PATHOLOGIE MÉDICALE DES ÉQUIDÉS ET CARNIVORES ET DE LEGISLATION

Professeur titulaire : ..... MM. LESCURE
Maître de Conférences : ..... GUELFI
Maître Assistant : ..... REGNIER

Sémiologie et Pathologie Médicale des Équidés et Carnivores
Législation Vétérinaire et Déontologie Clinique

CHAIRE DE PATHOLOGIE MÉDICALE DU BÉTAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR

Professeur titulaire : ..... MM. TOURNUT
Maître de Conférences : ..... BEZILLE
Maître Assistant : ..... JOUGLAR

Sémiologie et Pathologie Médicale du Bétail
et des animaux de basse-cour
Clinique - Consultation itinérante

CHAIRE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE

Professeur titulaire : ..... MM. CAZIEUX
Maître de Conférences : ..... GENEVOIS
Maître Assistant : ..... AUTEFAGE
Maître Assistant : ..... FAYOLLE

Propédeutique et Sémiologie chirurgicale - Radiologie -
Technique chirurgicale - Anesthésiologie - Pathologie Chirurgicale -
Traumatologie - Podologie orthopédique - Clinique

CHAIRE DE PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Professeur titulaire : ..... MM. FERNEY
Professeur sans chaire : ..... ROYAL

Pathologie de l'appareil génital et de la mamelle -
Sémiologie et propédeutique - Pathologie de la Reproduction -
Obstétrique et pathologie du nouveau-né Clinique -
Consultation itinérante

CHAIRE DE MALADIES CONTAGIEUSES - ZOONOSES - LÉGISLATION SANITAIRE

Professeur titulaire : ..... MM. CHANTAL
Maître Assistant : ..... PICAVET

Épidémiologie - Maladies Contagieuses
Zoonoses - Législation sanitaire - Clinique

CHAIRE DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE - MICROBIOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Professeur titulaire : ..... MM. LAUTIE
Maître Assistant : ..... PELLERIN
Maître Assistant : ..... MILON

Microbiologie - Immunologie -
Pathologie Générale

CHAIRE D'ÉLEVAGE ET ÉCONOMIE

Professeur titulaire : ..... MM. QUEINNEC
Professeur sans chaire : ..... DARRE
Maître Assistant : ..... Mme QUEINNEC

Ethnologie - Génétique animale - Extérieur - Zootechnie et économie générales -
Ethologie appliquée, Sciences, Techniques, Economie de l'Élevage et des Productions animales -
Insémination artificielle - Organisation de l'Élevage

CHAIRE D'ALIMENTATION

Professeur titulaire : ..... MM. FALIU
Professeur sans chaire : ..... GRIESS
Maître Assistant : ..... ENJALBERT

Botanique appliquée et bromatologie
Agronomie - Alimentation

CHARGÉS D'ENSEIGNEMENT

MM. les Professeurs ANGELIER, ARMENGAUD, COMBES, COMBRET, CROS, FERNET et MAZENC.

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de a Faculté en date du 10 mai 1981 et du Conseil de l'Ecole en date du 13 juin 1924.)

A MA FEMME,

Qui a su entretenir et développer notre passion de la vénerie.

A MES ENFANTS, PIERRE et MATHILDE

A TOUTE MA FAMILLE

A MES AMIS

A NOTRE PRESIDENT DE THESE,

Monsieur le Professeur LARROUY,
de la Faculté de Médecine de Toulouse

Qui nous a fait l'honneur d'accepter
la présidence de notre Jury de Thèse.

Hommage respectueux

A NOTRE JURY DE THESE

Monsieur le Professeur VAN HAVERBEKE,
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Qui nous a permis d'aborder ce sujet qui nous est cher.

Hommage respectueux et reconnaissant

Monsieur le Professeur CABANIE,
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Qui a bien voulu faire partie de notre Jury de Thèse.

Sincères remerciements

S O M M A I R E

INTRODUCTION..... p. 1

I. - DEFINITION. - LA CHASSE A COURRE AUJOURD'HUI..... p. 3

II. - MORPHOLOGIE DU CHEVAL DE CHASSE..... p. 11

III. - QUALITES PHYSIQUES ET MORALES..... p. 13

1. Rusticité..... p. 13
2. Tenue ou résistance..... p. 13
3. Equilibre..... p. 14
4. Adresse et maniabilité..... p. 14
5. Le train..... p. 15
6. Aptitude au saut..... p. 15
7. Confort..... p. 16
8. Générosité..... p. 16
9. Calme et docilité..... p. 16

IV. - CHOIX DU CHEVAL..... p. 17

1. Le Pur-Sang anglais..... p. 18
2. Le trotteur français..... p. 18
3. L'Anglo-Arabe..... p. 20
4. Le selle français..... p. 20

V. - EDUCATION - ENTRAINEMENT - UTILISATION DU CHEVAL DE CHASSE.... p. 23

1. Education du jeune cheval..... p. 23
2. Rééducation du cheval de course..... p. 26

3. Mise en condition - Entraînement..... p. 27
a) Bases théoriques de la mise en condition
b) Mise en condition pratique

4. Utilisation du cheval de chasse..... p. 33

VI. - ENTRETIEN et HYGIENE DU CHEVAL DE CHASSE..... p. 35

1. Alimentation..... p. 35
a) Evaluation des besoins nutritifs
b) Rationnement pratique

2. Les écuries..... p. 40
a) Situation des écuries
b) Dimensions des boxes
c) Aménagement et construction du box
d) Ventilation

3. Le pansage..... p. 42

4. La tonte..... p. 43

5. La ferrure..... p. 44

6. Le harnachement..... p. 46

VII. - PATHOLOGIE DU CHEVAL DE CHASSE..... p. 49

1. Accidents portant atteinte aux membres
et traumatologie générale..... p. 49
a) Accidents portant atteinte aux membres..... p. 49
(1) Affections traumatiques du sabot
(2) La fourbure
(3) Les ostéites
(4) Affections articulaires et tendineuses
(5) Affections dermatologiques du membre

b) Traumatologie générale..... p. 52
(1) Les plaies accidentelles
(2) Les plaies de harnachement
(3) Les accidents au box

2. Accidents portant atteinte à l'état général..... p. 53
a) Lymphangites
b) Néphrites et congestion du rein
c) Myoglobinurie
d) Coliques
e) Difficultés de récupération, manque d'appétit,
syndrome hépato-néphrite

VIII. - POURQUOI LA VENERIE : REALITES et PERSPECTIVES..... p. 55

1. Que reproche-t-on à la vénerie..... p. 55
   a) Un sport cruel
   b) Un sport barbare
   c) Un sport anachronique
   d) Un sport antidémocratique

2. Apports de la vénerie au monde moderne..... p. 57
   a) Gestion rationnelle des populations de grands animaux
   b) Promotion des sports équestres
      (1) Sur le plan de l'élevage
      (2) Sur le plan de l'équitation
   c) Données socio-économiques

3. Avenir et perspectives de la vénerie..... p. 61
   a) Par définition et par essence
   b) La mutation et l'adaptation de la vénerie au monde moderne
   c) Le respect des traditions

CONCLUSION..... p. 65

BIBLIOGRAPHIE..... p.

INTRODUCTION

Vouloir parler du cheval de chasse, c'est à coup sûr vouloir parler de vénerie. La vénerie ou chasse à courre est un type de chasse tout à fait particulier dont les origines remontent à plusieurs siècles comme en témoignent la peinture, la sculpture et les lettres. La vénerie est à la fois un art et un sport ; un art dans la mesure où elle obéit à des règles strictes et très rigoureuses, un sport car elle nécessite chez ceux qui la pratiquent un dynanisme et une combativité constants. Le cheval de chasse, contrairement à ce que certains pourraient penser, n'est pas une espèce en voie de disparition : on compte en effet en France approximativement 120 équipages de grande vénerie qui utilisent environ 4.000 chevaux, sans compter le nombre important de montures mises occasionnellement à la disposition d'éventuels suiveurs par les chasseurs eux-mêmes ou par certains clubs hippiques et loueurs d'équidés. La vénerie est donc actuellement discrètement prospère, malgré les crises et les obstacles qui ne lui sont pas épargnés, mais elle doit dans l'avenir continuer à les surmonter.

C'est ainsi que, dans une première partie, nous tenterons de mieux définir la chasse à courre et de la définir sous ses traits véritables. Ceci fait, nous aborderons précisément l'étude du cheval de chasse, quelles sont ses principales qualités, tant physiques que morales, comment le choisir, l'entraîner, l'entretenir. En conclusion, nous essaierons de mieux voir, à la lumière des éléments étudiés quels sont les problèmes qui se posent à la vénerie aujourd'hui, ce qu'elle apporte à notre monde moderne, quelles sont les raisons de son étonnante vitalité et quel avenir lui est réservé.

I. - DEFINITION - LA CHASSE A COURRE AUJOURD'HUI

La chasse à courre d'aujourd'hui, comme la chasse en général, est l'expression moderne d'une pratique vieille comme le monde. Il est vrai que l'homme du XXe siècle n'a plus besoin de la chasse pour se nourrir et c'est pourquoi il a fait de celle-ci un moyen de détente et de plaisir qui lui permet d'échapper de temps en temps aux tracasseries du monde actuel.

Laissons Monsieur Joël BOUËSSE nous définir la véritable nature de la vénerie :

"Traversons les apparences visuelles et sonores auxquelles s'arrête presque toujours le profane, nous voici dans le monde du 'sentiment' comme disent les veneurs, où en réalité tout se passe. L'animal de chasse déroule la sienne comme un fil d'Ariane qu'il n'aura de cesse d'emmêler inextricablement ou de couper net. Derrière, les chiens s'efforcent de dénouer tous ces noeuds et de raccorder tous ces bouts, pour ne pas perdre le fil. Derrière encore, les veneurs suivent du mieux qu'ils peuvent cette course dans un labyrinthe ; c'est à peu près tout. Le reste n'étant que conséquences ou détails. Les vrais chasseurs sont donc les chiens. Plus exactement, il n'y a qu'un seul chasseur : la meute. Un ensemble aussi cohérent et varié qu'un grand orchestre, dans lequel chacun joue son rôle mais à l'unisson des autres. Cet orchestre a son chef : le maître d'équipage. Son oreille lui permet de distinguer, au sein du flot musical, non seulement le timbre de chaque instrument, mais encore la moindre nuance ou variation de chaque timbre : il écoute... Pour l'heure, son rêve est d'avoir à ne pas intervenir : il ne le fera que si les chiens se mettent à jouer faux, sans pouvoir rallier d'eux-mêmes la ligne mélodique. Une équipe est là pour l'y aider : équipe... équipage. Quant aux autres, qu'ils soient à cheval, à pied, en voiture ou à bicyclette, ils ne chassent pas, ce sont des supporters, ils suivent. Mélomanes au concert, amoureux des chiens livrés à leur passion, amis des bêtes sauvages, ils sont venus assister au plus naturel des spectacles : celui de la lutte entre deux espèces, qui permet l'équilibre proies-prédateurs et par conséquent la vie..." (7)

Réduite à sa plus simple expression, la chasse à courre pourrait donc se définir comme étant la poursuite et la prise d'un animal choisi par avance avec la seule aide des chiens courants. La prise doit être le résultat d'une chasse loyale et sportive. Le cheval est le moyen de locomotion qu'a choisi l'homme pour chasser à courre. Il constitue le moyen le plus commode pour passer à travers bois, pour accompagner la meute et surveiller le travail des chiens, c'est-à-dire pour suivre la chasse dans les meilleures conditions. Aujourd'hui, un public nombreux assiste et participe à la chasse, souvent en suivant en voiture, quelquefois à motocyclette ou à vélo ; mais le cheval reste le moyen privilégié de suivre la chasse et il devrait le rester toujours.

La récente affiliation de la Société de Vénerie à la Fédération Equestre Française, qui fait des veneurs des cavaliers à part entière, devrait permettre dans l'avenir et permet déjà de faire de certains cavaliers des chasseurs occasionnels. Ce rapprochement entre le monde du cheval et celui de la vénerie constitue du même coup un moyen supplémentaire de faire connaître la chasse à courre au grand public.

Pour mieux comprendre ce qu'est véritablement la chasse à courre, nous nous proposons de montrer maintenant le déroulement d'une journée de chasse comme en vivent les veneurs eux-mêmes.

Le matin, en dehors des préparatifs qui concernent les chiens et les chevaux, il s'agit d'aller "faire le bois", autrement dit d'essayer de déterminer avec la plus grande précision possible où se trouvent le ou les animaux que l'on pourra éventuellement chasser. En ce qui concerne le cerf (que nous prendrons ici en exemple), qui est un animal relativement imposant, les chances d'en apercevoir un au hasard d'une promenade matinale sont très minimes, vu bien sûr la grande étendue des territoires qu'il est susceptible d'occuper. Les quelques veneurs chargés de "faire le bois" partent dès le lever du jour accompagnés d'un chien spécialement dressé à cet effet, qu'on appelle "limier". Le chien est tenu en laisse par une corde de quelques mètres de long, le "trait" et l'homme, en la circonstance, le "valet de limier", parcourt avec lui les routes et les chemins de la forêt jusqu'à ce que le chien lui signale une "voie" de la nuit. Le terme voie que nous aurons maintes fois l'occasion

de rencontrer désigne le parcours du cerf. Le valet de limier doit alors déterminer d'après les traces laissées par l'animal quelle est son espèce bien sûr, mais aussi son sexe et son âge approximatif. L'homme doit alors faire le tour de l'enceinte où le cerf est entré ; s'il retrouve à un autre endroit les traces du cerf, c'est que l'animal n'a fait que traverser l'enceinte et il faut alors renouveler l'opération jusqu'à ce que le limier ne retrouve qu'une seule trace d'entrée qui signifie en principe que le cerf a pris position pour la journée. Le valet de limier marquera alors l'endroit de la dernière entrée de l'animal de deux branches cassées, c'est-à-dire d'une "brisée". Cette opération matinale, "faire le bois", s'appelle aussi "faire le pied", ce qui veut dire que l'on recherche les traces de pied que l'animal a laissées lors de son passage. Le valet de limier et son chien doivent essayer également de faire le moins de bruit possible pour éviter de déranger les animaux et cela nécessite des chiens bien dressés. Tout cela paraît fort simple en théorie, mais en pratique, il en va tout autrement : le dressage du chien est une chose, mais il reste encore l'expérience du valet de limier qui est primordiale et qui ne s'acquiert que par une pratique de plusieurs années.

Pendant que les valets de limier auront "fait le bois", les veneurs se seront préparés et le "piqueux" aura réuni les chiens disponibles pour la chasse en notant exactement ceux qu'il emmène et qu'il devra ramener le soir. Tous les chasseurs se retrouvent alors au lieu de rendez-vous habituel, souvent à une croisée de chemins dans la forêt, proche d'une route. Quand tout le monde est prêt, le maître d'équipage convoque les valets de limier au rapport. Ceux-ci racontent leur promenade du matin, les endroits où ils sont allés et les animaux qu'ils ont éventuellement découverts. Le maître d'équipage choisit alors, s'il le peut, quel sera le cerf de chasse. La chasse peut démarrer.

L'attaque peut avoir lieu de plusieurs façons différentes. On peut se servir de chiens dits "rapprocheurs" en les lâchant dans l'enceinte de la dernière "brisée", celle où le cerf est présumé être. Cette technique s'utilise surtout lorsque la voie est froide ou tout au moins lorsque l'on croit qu'elle est froide, seuls les chiens pouvant juger en la matière. Quelques

observations empiriques permettent malgré tout de dire qu'un temps sec, souvent dû à des vents du sud et de l'est est plutôt défavorable. Par contre, un temps doux et humide, de même que les périodes de dégel, donnent en général une voie chaude. Les valets de limier expérimentés pourront ici donner leur avis d'après le comportement des chiens lors de leur reconnaissance du matin. Au cas où l'on utilise les rapprocheurs, le gros de la meute n'est lâché qu'à partir du moment où l'animal est debout, c'est-à-dire en fait lorsqu'il a réagi. L'attaque peut aussi avoir lieu sous forme de "meute à mort", tous les chiens étant lâchés à la "brisée". Les chiens participent alors à la chasse du début jusqu'à la fin. On attaque en principe de cette façon surtout lorsque le temps se prête à une bonne voie. Les chasseurs, lors de l'attaque, essaient de se placer tout autour de l'enceinte où cette attaque a eu lieu pour voir de quel côté le cerf va sortir. Celui-ci, se voyant entouré de chiens peut réagir de différentes façons qui se terminent toujours par la fuite car il sait que les chiens sont beaucoup moins rapides que lui. Les chiens prennent alors la voie et les chasseurs les mieux placés sonnent le "bien-aller", courte fanfare faite de quatre ou cinq notes indiquant que les chiens chassent bien, que la voie est bien suivie et qui permet aux autres chasseurs et aux suiveurs d'être renseignés sur la tournure que prennent les choses. Une remarque s'impose ici concernant l'attaque : si l'animal attaqué est accompagné de biches, en principe, les chiens et surtout s'ils sont expérimentés suivront uniquement le mâle. Mais il arrive parfois que plusieurs cerfs se trouvent ensemble dans la même enceinte, ceci malgré que l'on ait mis les chiens sur une seule voie (à l'endroit de la brisée) ; dans ce cas, il arrive fréquemment que les plus jeunes chiens attaquent un ou plusieurs autres cerfs ; les veneurs doivent alors enrayer le plus rapidement possible ces "fausses chasses" et faire rallier tous les chiens sur le cerf de chasse, ce qui n'est pas évident.

Le cerf qui prend la fuite devant les chiens, le fait en général dans le sens du vent, de façon d'une part à emmener son odeur avec lui et d'autre part à pouvoir entendre ce qui se passe derrière lui. Cette phase de la chasse est relativement aisée lorsque la voie est bonne ; mais le cerf se sachant toujours suivi pour les raisons que nous venons d'indiquer, décide alors, surtout s'il est assez âgé, d'employer les ruses qui ont pu autrefois

le sauver. Toutes les indications que nous donnons sur le comportement du cerf sont bien sûr le fait d'observations des veneurs et sont tout à fait instinctives ! Les ruses qu'emploie le cerf varient suivant son tempérament et son expérience. "Le change" : cette ruse consiste pour l'animal chassé à se faire accompagner ou à rechercher la compagnie d'un ou de plusieurs autres de son espèce, puis à se séparer d'eux en filant dans une autre direction ou en allant se cacher ; on dit que le cerf "se rase", il se couche et reste immobile en espérant que les chiens suivront le ou les animaux qui l'avaient accompagné. Si les chiens se laissent abuser de cette façon, il est évident que l'on pourra alors chasser jusqu'à la tombée du jour sans jamais prendre, c'est-à-dire sans jamais fatiguer l'animal au point qu'il soit "forcé" et s'arrête. A ce niveau intervient donc l'expérience des chiens et également leur capacité. Le veneur qui connaît bien ses chiens se rend compte rapidement s'il y a eu change. En effet, un cerf venant de faire un bel effort en s'enfuyant ne laisse pas la même voie ni la même odeur qu'un animal frais et dispos. Les chiens expérimentés s'aperçoivent de cette différence et souvent reviennent en arrière pour rechercher la bonne trace. Certains chiens commencent même à se méfier dès qu'ils ont senti l'odeur de plusieurs animaux. Il appartient alors aux chasseurs de bien observer les chiens pour pouvoir les relancer efficacement. Lorsque la ruse a réussi et que personne ne s'est aperçu de rien, il arrive fréquemment que l'on manque.

L'eau : les forêts où l'on chasse sont souvent traversées par une rivière ou par des marécages et des étangs ; pour se débarrasser de ses poursuivants, il arrive que le cerf se jette à l'eau où son sentiment, son odeur se perdent. Le cerf nage très bien et peut ainsi parcourir quelques centaines de mètres. La ruse ne sera déjouée qu'à condition que les chiens fassent le tour de l'étang ou remontent la rive pour retrouver l'endroit où le cerf est sorti et de cette façon reprendre la voie.

Le forlonger : le cerf peut quelquefois prolonger sa fuite initiale et prendre les devants très nettement. On dit qu'il a "forlongé". Lors d'une journée où la voie n'est pas très bonne, l'animal a pris une telle avance que les chiens n'arrivent plus à retrouver sa trace. C'est aussi à ce moment que le cerf sort de la forêt pour pouvoir courir à sa guise et semer les chiens,

ceci si les circonstances le lui permettent. On assiste alors à un "débucher". La présence d'un chasseur ou d'un suiveur lors d'un débucher peut se révéler très utile si celui-ci arrive à voir à quel endroit l'animal a réintégré son domaine, la forêt. On peut alors espérer remettre les chiens à la voie.

Le contre et les doubles voies : le cerf ayant pris une certaine avance peut dans certains cas faire demi-tour et revenir sur ses pas. Il essaie alors de disparaître sur le côté et bien souvent se rase. Les chiens sont alors en défaut sur une voie qui se termine en cul-de-sac. Une variante de cette ruse est la boucle que décrit l'animal chassé avant de fuir dans une autre direction.

Comme on le voit, le cerf n'est pas un animal qui se laisse prendre à tous les coups et de nombreux chasseurs vous diront que certains vieux cerfs sont chassés plus d'une fois dans leur vie et sont réellement très difficiles à prendre. Si malgré tout les chiens ont réussi à déjouer toutes les ruses, le cerf est alors épuisé, "forcé" dit-on, et dans un dernier effort, il fait face aux chiens en espérant les rendre méfiants grâce à ses terribles andouillers qui constituent une arme redoutable. La meute l'entoure alors et ce sont les "abois", les chiens changeant leur voix en des aboiements brefs et cadencés. Malheur à ceux qui essaient d'approcher d'un peu trop près, ils sont souvent blessés gravement, quelquefois mortellement. Il est temps de servir le cerf. On doit en principe servir l'animal à la dague, ceci prouvant que l'animal a été régulièrement chassé et forcé. Toutefois, la loi tolère l'usage du fusil lorsque se présente un risque ou un danger. La mort du cerf est la conclusion naturelle de la chasse et vient justement récompenser le travail des chiens. Mais cela constitue également la plus grosse critique que les profanes font à la chasse à courre. Le veneur n'est pas venu pour cela ou plutôt pas que pour cela et c'est avec respect qu'il vient servir le cerf qui lui a donné l'occasion de passer une journée passionnante dans la forêt. Il n'est d'ailleurs pas rare que les veneurs reviennent bredouilles d'une chasse avec malgré tout, le sourire aux lèvres, quelquefois même plus heureux qu'à l'occasion d'une prise trop facile ou trop chanceuse. Le plaisir du chasseur relève de la difficulté que lui crée l'animal sauvage, des nombreuses embûches qu'il

lui tend, de celles que les chiens pourront déjouer, c'est tout l'ensemble qui constitue une chasse à courre.

Lorsque l'animal a été servi, il reste à effectuer une petite cérémonie qui intéresse beaucoup les chiens : la "curée". Le chien de chasse à courre, rappelons-le, chasse par instinct et dans le but de manger sa proie. Le piqueux procède alors au dépeçage du cerf, pendant que les chiens sont maintenus en meute. Ensuite, sur un signe du maître d'équipage, les chiens sont invités à se disputer les morceaux de leur prise pendant que les veneurs réunis en profitent pour sonner avec leur trompe (on ne doit pas dire cor de chasse) quelques airs rappelant les péripéties de la chasse. Ils terminent enfin en sonnant la fanfare de l'équipage et souvent les adieux.

Vient alors l'heure de la retraite. Les chevaux sont embarqués dans les camions ou les vans, si cela n'a pas été fait avant la curée. Les chiens sont recensés par le piqueux et les valets de limier puis réembarqués dans une camionnette.

Tout ce que nous venons de dire sur la chasse du cerf se retrouve en gros pour ce qui concerne les autres animaux chassés en grande vénerie : chevreuils, sangliers et renards.

II. - MORPHOLOGIE DU CHEVAL DE CHASSE

Ce sont surtout les équipages de grande vénerie qui utilisent le cheval. En effet, la petite vénerie, qui se définit essentiellement comme la chasse à courre du lièvre, se pratique à pied et en plaine. En forêt, les chasseurs peuvent difficilement suivre la voie en permanence et peuvent être amenés à faire de longs détours pour retrouver les chiens. Seul le cheval permet de suivre le "laisser courre" dans des conditions idéales de silence, de rapidité et d'agilité. Le cheval n'est donc pas un but en soi. Les nombreuses péripéties de la chasse décrites précédemment vont conditionner le choix du cheval à utiliser.

Dès maintenant, il faut signaler que quelques paramètres spécifiques vont guider le chasseur dans son choix. Tout d'abord, le tempérament du veneur lui-même selon qu'il sera plus chasseur que cavalier ou inversement, selon sa fonction dans l'équipage, suivant sa morphologie et son poids propre ; tout cela donnera déjà quelques indications importantes. La qualité et la taille du territoire de chasse interviennent ensuite, les chevaux ne seront pas les mêmes dans les terrains sablonneux et dans les terrains gras et profonds, dans les forêts plates et dans les forêts très escarpées ou très vallonnées. L'archétype du cheval de chasse ne semble donc pas exister dans la réalité quotidienne ; nous essaierons cependant de réaliser une synthèse la plus heureuse possible et d'établir ainsi un modèle.

L'impression dominante que doit dégager un cheval de chasse est la force et la puissance. Mais sa taille devra rester raisonnable en raison des nombreuses occasions de mettre pied à terre et du fait de la forêt elle-même où les branches sont souvent basses. Le bon cheval est donc relativement près du sol et sa taille moyenne n'excède pas 1,65 mètre. Une raison supplémentaire nous faisant adopter cette taille raisonnable est la maniabilité que nous attendons de notre monture, qualité essentielle lors de la chasse. Il n'y a qu'à observer la taille des chevaux de polo pour affirmer que les chevaux de

chasse ne doivent pas être trop grands et qu'ils doivent être bien proportionnés.

Voyons maintenant plus en détail quelle sera la conformation du cheval. La tête doit être proportionnée à la taille, ni lourde, ni trop longue et l'attache doit en être fine. L'oeil est vif et très mobile. L'encolure est musclée et bien attachée sur une épaule puissante et inclinée. Elle ne doit pas être trop longue, une encolure moyenne étant celle du cheval de fond.

Le garrot est placé très en arrière et bien attaché, sans excès, pour éviter les blessures de garrot qui sont toujours graves. La ligne du dessus est tendue et le dos doit être long. Le rein est bien attaché, les hanches sont saillantes. La croupe n'est pas ronde. La queue est attachée solidement, pas trop basse et gracieusement portée. La poitrine est profonde et large et la côte plutôt plate.

Les membres présentent une importance particulière. Le cheval de chasse est près de terre, nous l'avons déjà signalé ; le genou et les jarrets sont donc plutôt bas. Les membres sont secs et osseux, les articulations fortes et sèches. Le paturon n'est ni trop court (inconfort, difficulté en terrain lourd), ni trop long (prédisposition à la fatigue mais grand confort). Le pied doit être parfait, ni étroit, ni large. Il est bien ouvert et bien proportionné à la taille du cheval. Le sabot est solide. (11)

Notons enfin ce que nous dit Monsieur BOUTTE (vénerie n° 12) à propos des aplombs : "*Si le cheval est plutôt campé, il faut des membres forts et un dos bien fait pour compenser les défauts. S'il est brassicourt, mais avec des paturons forts, ni droits, ni trop longs, il peut être très solide et confortable. Des genoux renvoyés et des paturons droits le rendraient raide et fragile. Des membres d'aplomb, mais avec des paturons trop longs prédisposeraient à la fatigue mais le rendraient particulièrement agréable. Des pieds panards, surtout si le défaut partait du genou, seraient plus pardonnables que cagneux, mais le plus important dans l'un et l'autre cas serait que le cheval ne se touche pas en marchant. Des jarrets défectueux comme aplombs, mais forts et larges seraient acceptables avec un bon dos.*" (8)

III. - QUALITES PHYSIQUES ET MORALES

Après avoir tenté d'établir un modèle type du cheval de chasse, essayons maintenant de définir les principales qualités physiques et morales que devra posséder notre hunter. Toutes ces qualités sont le plus souvent intimement liées. Nous les avons cependant classifiées pour la clarté de l'exposé.

1. Rusticité

C'est sans doute une des premières qualités que devra posséder le bon cheval de chasse. En effet, les chasses sont le plus souvent longues, la journée de chasse débutant tôt le matin et se terminant généralement à une heure tardive.

D'autre part, les chasses ne se déroulent ni sur du gazon ni sur une cendrée ; les territoires sont en général touffus, couverts de ronces ou d'ajoncs, le terrain est souvent boueux ou caillouteux et les ornières ne sont pas rares sur les chemins forestiers.

Enfin, la saison de chasse débute en septembre pour se terminer fin mars ; le froid, la pluie, la neige et le vent sont souvent au rendez-vous.

Nous voyons donc que le cheval de chasse ne peut se permettre d'être "délicat" ou "raffiné". Nous exigerons donc de lui une grande rusticité, de bons tissus point trop fins, un tempérament solide et une santé à toute épreuve.

2. Tenue ou résistance

La tenue ou résistance est aussi une qualité primordiale. Le cheval de chasse doit pouvoir galoper suffisamment longtemps et vite pour rattraper les chiens ou arrêter un change, trotter indéfiniment et à un train soutenu dans les layons forestiers ou sur les cailloutis et marcher d'un bon pas lors des défauts et de la retraite.

La tenue est une question de tempérament. C'est une aptitude naturelle et elle ne s'acquiert en principe que difficilement. C'est donc une qualité à laquelle le veneur attache beaucoup d'importance.

3. Equilibre

Le cheval de chasse doit aussi être très bien équilibré ; c'est peut-être la première des qualités qu'il doit posséder. L'équilibre est source de plaisir et de sécurité pour le cavalier. Il doit être naturel de préférence, il est indispensable à la légèreté et à l'économie des forces. Chez les chevaux équilibrés, les articulations, les muscles, les ligaments opèrent dans un but commun sans jamais se contrarier ; les mouvements se succèdent automatiquement à une cadence régulière avec un calme prohibant tout travail superflu.

Le cheval équilibré est parfaitement maître de ses forces et de son centre de gravité, ce qui lui permet de se régler naturellement et de triompher d'obstacles parfois inattendus.

L'équilibre est d'autant plus important qu'il permet l'épanouissement de deux qualités très appréciables chez le cheval de chasse : l'adresse et la maniabilité. (11)

4. Adresse et Maniabilité

Les territoires de chasse sont toujours très variés et l'adresse du cheval est souvent mise à rude épreuve. Le cheval adroit sait improviser et se tirer des plus mauvaises situations (trous, fossés couverts, souches, contre-bas...) ; il sait prévoir et contourner les obstacles les plus inattendus. Le bon cheval de chasse doit passer partout, toujours et sans dommages.

D'autre part, à la chasse, les variations d'allure sont souvent brutales, les changements de direction sont parfois subits et serrés et il n'est pas rare que le veneur doive s'arrêter pile pour éviter un obstacle. Le cheval maniable répond avec rapidité et précision aux moindres indications de son cavalier.

La maniabilité et l'adresse sont deux qualités en partie naturelles ; elles n'atteignent leur complet développement qu'avec l'entraînement.

Un langage simple et précis doit s'établir entre le cavalier et sa monture, c'est ce que doit rechercher le veneur dans le dressage de son cheval.

5. Le train

La vitesse ou train n'est pas une qualité essentielle chez le cheval de chasse. En effet, nous pouvons pratiquement établir comme règle générale que les circonstances où le galop naturel (340 mètres/minute) est insuffisant sont relativement rares.

La rapidité des chasses est fonction de nombreux facteurs :

— nature et relief de la forêt : les chasses en futaies et sur un territoire plat sont très rapides ; les chasses en boqueteaux et sur des territoires vallonnés sont au contraire beaucoup plus lentes ;

— nature des chiens : les chiens anglais sont beaucoup plus rapides que nos chiens français ; ils imposent un train très soutenu ;

— nature de l'animal chassé : le laisser courre du sanglier est en général plus rapide que celui du cerf ; quant à la chasse du chevreuil, c'est en principe la plus lente ;

— rôle du veneur dans l'équipage : le piqueur ou le maître d'équipage se déplacent en général beaucoup plus vite que le simple suiveur.

La vitesse de notre stayer devra donc être fonction de ces différents paramètres.

Toutefois, le cheval de chasse doit être excellent aux trois allures, ses actions doivent être longues, amples, basses et régulières, donnant l'impression à la fois de majesté, de puissance et de légèreté.

6. Aptitude au saut

C'est encore une qualité qui n'est pas primordiale chez le cheval de chasse. En effet, les obstacles naturels existent en forêt et en plaine, mais tout cheval normalement constitué et convenablement dressé est capable de les franchir.

Nous excluons le cas des drags et de la chasse au renard telle qu'elle est pratiquée en Angleterre ou en Irlande, où le saut d'obstacles revêt une extrême importance, l'essentiel de notre propos étant ici la chasse aux grands animaux.

7. Confort

C'est encore une qualité qui revêt une relative importance. En effet, le veneur est appelé à passer, comme nous l'avons déjà signalé, de longues heures à cheval. Il ne faut donc pas que sa monture soit pour lui une cause de fatigue ; c'est pourquoi un cheval confortable sera toujours beaucoup plus apprécié qu'un cheval aux allures sèches et heurtées.

Signalons maintenant pour terminer ce chapitre quelques qualités morales indispensables au bon cheval de chasse.

8. Générosité

C'est une qualité très importante chez le hunter. En effet, rien n'est plus désagréable à la chasse que d'avoir à solliciter en permanence son cheval. Le cheval généreux travaille gaiement et avec entrain ; il semble prendre plaisir à la chasse.

9. Calme et Docilité

Si notre hunter est généreux et possède du tempérament, il n'en n'est pas moins calme comme tout grand athlète. Il ne s'effraye de rien, ni des chiens (qu'il ne devra en aucun cas taper), ni des voitures, ni des trompes, ni des voisins, ni même de l'animal de chasse.

IV. - CHOIX DU CHEVAL

A la lumière de ces notions toutes théoriques, il nous faut maintenant passer à la réalité : où trouver le cheval de chasse ?

Il apparaît que dans l'état actuel du cheptel chevalin français, il est possible de chasser avec n'importe quel cheval : du poney au pur-sang en passant par tous les autres produits nationaux comme anglo-arabes, selle français, trotteurs français ou AQPS (Autre Que Pur-Sang). (13)

Toutes les races produisent des chevaux robustes, endurants, courageux et bons porteurs, et il faut faire abstraction de toutes les idées préconçues qui circulent à ce sujet et qui ne sont en fait que légendes.

Le veneur, lorsqu'il désire acquérir un cheval, doit savoir ce qu'il veut et doit tenir compte, en établissant son choix, de différents facteurs. C'est ainsi qu'interviennent :

— sa morphologie : si le cavalier est lourd, il lui faut un bon porteur, bien membré, avec une ligne de dessus irréprochable. Si au contraire il est léger, de nombreux chevaux conviennent ;

— son rôle dans l'équipage et sa façon de chasser : le maître d'équipage a besoin d'un cheval à toute épreuve, présentant toujours les qualités physiques et morales précédemment citées ; à ces qualités, il faut encore ajouter l'élégance et la beauté. Le piqueur et les boutons qui servent les chiens apprécieront un bon porteur, infatigable, très calme et relativement rapide. Quant aux suiveurs, même s'ils sont près des chiens et s'ils suivent de façon sportive, ils pourront se montrer nettement moins exigeants.

— sa façon de monter : "l'équitation de chasse" existe, elle se veut à la fois simple, naturelle et sportive. Le veneur se doit de connaître ses capacités et ses limites ; il ne doit pas exiger de son cheval des qualités qu'il n'est pas à même d'exploiter.

— la nature du territoire de chasse : ce problème a précédemment été évoqué et il revêt une importance non négligeable.

Passons maintenant en revue les principales races fournissant les chevaux de chasse.

1. Le Pur-Sang anglais

A tout seigneur, tout honneur. Le pur-sang anglais est un cheval noble, magnifique, agréable à monter, confortable, rapide, souple, généreux, en général très bien équilibré, intelligent, souvent très réceptif et sachant la plupart du temps remarquablement bien s'adapter à de nouvelles conditions de vie.

A côté de ces nombreuses et précieuses qualités, il présente malheureusement certains inconvénients. N'oublions pas que le pur-sang est sélectionné de longue date dans le but de courir et non de chasser.

Le pur-sang anglais est, dit-on, de nature assez fragile, il possède en général des tissus très fins et une santé relativement délicate. Cette fragilité est d'autant plus accusée que les pur-sang rencontrés à la chasse sont, la majeure partie du temps, des chevaux de réforme de course et ils se ressentent très souvent des efforts qu'ils ont pu fournir jeunes à l'entraînement. D'autre part, le pur-sang est parfois d'un caractère craintif et difficile ; son modèle manque le plus souvent d'étoffe.

Enfin, le pur-sang a souvent tendance à "raser le tapis", encore qu'il sache remarquablement bien s'adapter à la nature du terrain. Cette race convient parfaitement pour les territoires plats, sablonneux, rapides et riches en futaies.

Le veneur sportif, cavalier, préférant le galop au trot et très bon soigneur fera du pur-sang anglais un cheval de chasse idéal.

2. Le Trotteur français

De plus en plus d'équipages se remontent à l'heure actuelle en trotteurs. Essayons d'analyser et de déterminer les raisons de cette motivation.

Il apparaît tout d'abord que le système de sélection et d'entraînement en a fait une race endurcie et très résistante. Le trotteur français est un cheval rustique, de santé robuste, se soignant assez facilement et le plus

souvent inusable s'il a été acquis dans de bonnes conditions. Il est courageux, généreux, rapide, puissant et s'adapte remarquablement bien au terrain.

Monsieur de CHAMBRY disait du cheval de chasse : "*Il doit posséder une généreuse rusticité, ce doit être un campagnard au poil rude.*"

Le trotteur français possède ces qualités primordiales et ceci explique en grande partie l'engouement actuel des équipages pour cette race.

A toutes ces qualités, il faut maintenant ajouter les défauts du trotteur français.

A sa sortie de course, le trotteur n'est en principe pas équilibré, il est peu adroit et possède souvent une "bouche de fer". A cela, diverses raisons : le trot tout d'abord n'est pas une allure naturelle ; d'autre part, les méthodes et le système d'entraînement du trotteur figent le cheval dans une position des plus artificielles.

Un travail de rééducation permettra au trotteur de retrouver un équilibre naturel indispensable à tout cheval d'extérieur. Ce travail consiste essentiellement à décontracter et assouplir la bouche et la nuque, à apprendre au cheval comment se servir du balancier qu'est l'encolure, à abaisser les hanches et à engager les postérieurs.

Il faut cependant noter que tout ceci n'est possible que si le trotteur français est acquis dans de bonnes conditions, les reins et les jarrets, qui souffrent tant à l'entraînement, doivent être relativement sains et pas trop endommagés.

Il est encore à signaler que l'on reproche souvent aux trotteurs français d'être inconfortables, pas toujours très adroits et refusant souvent de se mettre au galop. Il y a une part de vérité dans tout ceci, mais il faut savoir que tous ces petits inconvénients sont en grande partie résolus si l'on parvient à redresser, à rééduquer notre cheval et à lui rendre un équilibre naturel.

Le trotteur français peut donc, à notre sens, remplir à perfection le rôle de cheval de chasse. On pourrait ajouter que le trotteur français parfaitement rééduqué peut, à la limite, être considéré comme le cheval de chasse idéal. Il semble avoir été fait et sélectionné pour la chasse.

3. L'Anglo-Arabe

L'anglo-arabe a été longtemps et est toujours considéré comme un cheval de sport par excellence. Le cheval est distingué et racé ; il possède souvent des allures brillantes, élégantes et souples ainsi qu'un équilibre naturel excellent. Il a du sang et du tempérament, il est habile, courageux et son adresse est incomparable. Tout ceci concourt à faire de lui un excellent cheval d'extérieur.

Les veneurs lui ont longtemps reproché sa petite taille, son modèle trop léger, son caractère bouillant. Mais la politique de sélection qui a été menée ces dernières années a considérablement modifié cette race et fait de celle-ci un bon réservoir de chevaux de chasse. La taille est en effet devenue plus importante et le modèle beaucoup plus conséquent.

Toutefois, l'anglo-arabe n'est peut-être pas, comme son cousin le pur-sang anglais, à mettre entre toutes les mains. C'est au veneur cavalier qu'il rendra les plus grands services et procurera le plus de plaisir, car c'est un athlète au caractère quelque peu bouillant.

4. Le Selle français

L'ensemble des chevaux que regroupe cette race d'appellation récente (1958) peut paraître, au premier abord, relativement hétérogène. En effet, le selle français peut se présenter sous des gabarits et des formats extrêmement variés (caractère appréciable pour les veneurs).

Autrefois lourd et carrossier, le selle français (ex. : demi-sang) est devenu le type même du cheval de sport. Les résultats en concours hippiques, en cross et en concours complets en sont la meilleure preuve.

Les éleveurs normands, principaux producteurs de selle français, ont affiné considérablement cette race. En confiant leurs poulinières aux pur-sang anglais, ils ont obtenu des chevaux qui ont du "sang sous la masse". C'est ainsi que le selle français allie ossature, musculature, tempérament et sang.

Cette race présente donc de nombreux avantages pour la chasse et elle correspond parfaitement aux aspirations du veneur classique amateur d'un cheval facile de caractère, capable de franchir avec aisance les obstacles

variés qui se présentent à lui et de chasser avec ardeur durant de longues heures. Il convient alors de signaler que de nombreux rameaux sont issus de cette souche normande : le cheval de selle du Centre, le cheval Vendéen, le cheval Charentais, le cheval de l'Ain et le cheval Charollais présentant souvent davantage de sang parce que orientés depuis longtemps sur les courses.

Il n'existe donc pas, à proprement parler, de race "cheval de chasse", tout cheval est susceptible de devenir un très bon hunter.

Tout au plus, peut-on dire que certaines races conviennent mieux à certains types de veneurs.

V. - EDUCATION - ENTRAINEMENT - UTILISATION DU CHEVAL DE CHASSE

Nous voici en principe en possession du cheval de chasse idéal. Voyons maintenant comment l'éduquer ou le rééduquer, comment le mettre en condition et enfin comment l'utiliser à la chasse.

1. Education du jeune cheval

Une condition est à notre avis formelle pour obtenir de bons chevaux de chasse, solides et durables : il ne faut les utiliser à la chasse qu'à partir de l'âge minimum de cinq ans. On pourrait objecter à cela que les chevaux de course ou de concours débutent plus tôt leur carrière. Il en va différemment pour les chevaux de chasse. En effet, si à trois ans le coeur et les poumons, la musculature, les tendons sont formés et capables de supporter des efforts importants, le squelette, lui, n'a pas achevé sa croissance et il est loin d'être terminé. D'autre part, l'entraînement pour la course se déroule en principe sur des sols convenables, sable et herbe pour le galop, terrain uni ou cendré pour le trot. Par contre, à la chasse, comme nous l'avons déjà signalé, il en va tout autrement : les terrains sont durs, profonds, boueux, couverts d'ornières et tout se conjugue pour porter atteinte à toutes les parties fragiles de l'anatomie du cheval qui partent du boulet pour se terminer à la troisième phalange et qui ne sont réellement fortes et solides qu'à l'âge de cinq ans (13). Le veneur disposera donc d'environ un an et demi pour éduquer son cheval.

Analysons comment se déroulent ces dix-huit mois.

Notre futur hunter subira un débourrage que l'on peut qualifier de classique. Celui-ci débutera par un travail à la longe et en liberté ; puis ce sera la leçon du montoire, celle des jambes et des rênes. Quand le poulain se laissera suffisamment diriger, on l'emmènera à l'extérieur, tout d'abord derrière un cheval sage, puis seul.

Pendant cet apprentissage, le cheval est progressivement mis en muscles. C'est encore au cours de cette période que l'on commencera à développer et à affirmer les différentes qualités qui feront de lui un très bon cheval de chasse : calme, générosité et docilité.

Il s'agit en fait de mettre le poulain en confiance et de lui apprendre à rester indifférent aux multiples incidents d'une sortie à la campagne, en plaine ou en forêt. Il est important que ce travail soit fait de façon progressive, le poulain ne devant pas se fatiguer et ne devant en aucun cas garder de mauvais souvenirs de ses premières sorties.

Les premières promenades se font au pas (une heure, une heure trente). Ce n'est que lorsque le poulain commencera à s'affranchir que l'on effectuera les premiers trottings et que l'on franchira de petits obstacles naturels : fossés, contre-haut, contrebas...

A la fin de cette période, notre poulain doit être capable de passer partout en campagne. Il doit être calme, avoir une totale confiance en son cavalier et présenter un début de soumission. Le débourrage achevé, le véritable dressage peut débuter.

Il ne s'agit pas ici d'établir un traité d'équitation et nous nous bornerons à quelques considérations générales sur l'instruction technique du cheval d'extérieur.

Le but du dressage est d'obtenir un cheval généreux, maniable et équilibré. En tout premier lieu, le cavalier devra obtenir de son cheval une soumission passive parfaite aux aides. Puis, les allures doivent être cadencées et réglées, la souplesse et la légèreté doivent être développées et le cheval doit prendre le contrôle absolu de son équilibre. Pour cela, le cheval sera travaillé tant au manège qu'à l'extérieur.

Au manège, le travail est relativement simple. Il consiste à sortir le cheval aux trois allures sur les figures de manège classiques : voltes, demi-voltes, doublers... Les variations d'allures (alternance d'allures allongées et rassemblées) seront largement utilisées. Ce travail, qui d'ailleurs peut se faire tant au manège qu'à l'extérieur, est certainement un des exercices qui a le plus de conséquences heureuses pour le cheval d'extérieur. (11)

Les exercices de jambe isolé (épaule en dedans, demi-tour sur les épaules, demi-tour sur les hanches...) seront souvent utilisés au manège. Ces exercices sont en effet très simples et à la portée de n'importe quel veneur cavalier. Ils sont encore une fois très féconds en conséquences.

A la fin de la période de dressage, le cheval d'extérieur devrait être capable d'exécuter les premières reprises de dressage utilisées dans les concours officiels. Ces reprises ont en effet pour but de présenter un cheval soumis, travaillant aux trois allures de façon régulière et équilibrée.

Pendant le dressage, le cheval sera également sorti à l'extérieur très régulièrement. Les promenades doivent se faire aux trois allures, dans le calme, sur des terrains variés et sur des obstacles naturels. Encore une fois, il importe que ce travail soit progressif, les temps de trot et de galop ne sont que graduellement allongés.

Le cheval de chasse, nous l'avons déjà vu, n'a pas besoin d'être un très grand sauteur. Cependant, le saut peut être utilisé au cours de l'instruction. C'est en effet un excellent moyen d'équilibre, d'affranchir les chevaux et de les mettre en muscle. Les séances de saut sont données dans un petit manège, tout d'abord en liberté puis à la longe. L'essentiel étant de sauter dans le calme et en confiance ; les obstacles sont au début petits, sautants, bien encadrés, bien appelés et ils sont franchis aux allures lentes : pas et petit trot. Par la suite, les obstacles sont davantage variés et plus compliqués : cavalettis, barre sèche une foulée avant l'obstacle, combinaisons...

Tout ceci a pour but de gymnastiquer notre cheval, de développer son adresse et sa souplesse, de lui apprendre à calculer ses foulées et à être maître de son centre de gravité et de ses forces.

Lorsque le cheval est parfaitement maître de lui sur l'obstacle en liberté, le cavalier peut le monter sur de petits parcours et à l'extérieur sur des obstacles naturels.

2. Rééducation du cheval de course

Nous aborderons ici le problème des chevaux de réforme de course : trotteurs et galopeurs.

Un point semble capital avant d'aborder ce type de travail un peu spécial : le cheval de réforme doit être préparé physiquement et moralement à son nouveau service. En effet, le pur-sang ou le trotteur, lorsqu'il passe dans une écurie de chasse voit son milieu, son environnement totalement changé. Il convient donc d'acclimater et d'habituer le cheval de réforme à sa nouvelle vie. La patience est de règle au cours de cette transition. Il ne faut pas avoir peur de passer de longs moments dans le box en compagnie de son cheval, de le promener longuement en main, de lui parler.

D'autre part, les réformes de course ont très souvent souffert physiquement (la mise à l'entraînement est précoce et les membres sont fréquemment endommagés) ; il convient donc de "refaire une santé" à notre cheval avant de lui demander un nouvel effort, et de commencer le travail de rééducation proprement dit.

Le cheval de course et le cheval de selle ne travaillent pas de façon identique, les muscles les plus sollicités ne sont pas toujours les mêmes. Le premier travail de rééducation consiste donc à remodeler le système musculaire et à l'adapter à ses nouvelles fonctions.

Pour ce faire, le cheval est sorti plusieurs fois dans la journée en liberté, à la longe et monté au manège. Au manège, la première leçon à donner est celle des jambes, puis les premières notions de conduite doivent être enseignées.

A l'extérieur, le cavalier doit agir comme s'il s'agissait d'un poulain au débourrage, c'est-à-dire que calme, générosité et docilité doivent être particulièrement développés. N'oublions pas que les réformes de course sont très souvent fatigués nerveusement, ce qui les rend bouillants et très excitables ou au contraire froids et lymphatiques. Ces deux défauts sont incompatibles avec la chasse, c'est pourquoi ce travail préliminaire, qui requiert beaucoup de patience, revêt une importance particulière.

Lorsque le cheval de réforme a repris confiance en lui et en son cavalier, celui-ci peut entreprendre un travail de fond beaucoup plus sérieux.

Le trotteur, très souvent à sa sortie de courses, possède une mauvaise bouche, il ne s'engage pas (les postérieurs sont loin derrière) et son équilibre n'est absolument pas naturel. La rééducation consiste donc à pallier ces inconvénients majeurs et à faire oublier au cheval son passé. Pour cela, on travaille beaucoup les variations d'allure et les exercices d'assouplissement. Les exercices de jambe isolé (épaule en dedans, demi-tour sur les épaules et sur les hanches...) sont largement mis à profit. Le travail à l'extérieur, en terrain varié, contribue encore une fois largement au rétablissement d'un équilibre naturel.

Quant au pur-sang, les problèmes sont un peu différents, les procédés de rééducation étant pourtant les mêmes, mais le côté moral semble intervenir davantage. En effet, le pur-sang de réforme sort souvent des courses écoeuré, blasé et n'ayant plus aucune confiance en ses moyens. Il convient donc au cours de la rééducation de lui redonner le moral. Il faut le monter souvent (plusieurs fois dans la journée si possible) au manège sur des figures simples qui permettent de le délier et de le décontracter et à l'extérieur sur un terrain varié, ceci aux petites allures.

Nous voyons donc que durant tout ce travail de rééducation, pour le trotteur certes, mais surtout pour le pur-sang, l'aspect moral est capital. Le cavalier doit y attacher une extrême importance. Il faut faire oublier au cheval de réforme ses mauvais souvenirs de courses et d'entraînement et lui faire accepter avec joie et entrain ses nouvelles conditions de cheval d'extérieur en le mettant dans les meilleures dispositions physiques et morales possibles.

3. Mise en condition - Entraînement

Notre cheval est à ce stade en partie éduqué ou rééduqué. Voyons maintenant comment le mettre en condition pour qu'il puisse supporter sans dommage la saison de chasse et donner une entière satisfaction à son cavalier.

Sans condition, il n'y a rien à attendre d'un cheval, même du meilleur. Un mauvais cheval en parfaite condition donne souvent beaucoup plus de satisfactions à la chasse qu'un très bon cheval sans condition. (11)

La mise en condition ne se limite pas uniquement à un travail d'entraînement purement physique et raisonné. Elle nécessite aussi, non seulement une alimentation rationnelle tenant compte à la fois du travail, de l'âge, de la taille, de la nature et du tempérament des chevaux, mais encore une suite non interrompue de soins et d'attentions visant à mettre le cheval dans les meilleures conditions psychiques et morales. Ces deux aspects, alimentation judicieuse et soins assidus et réguliers, qui font partie intégrante de la mise en condition, seront abordés par la suite. Nous n'envisagerons dans ce chapitre que le programme d'entraînement et de travail qui permet la mise en condition du cheval de chasse, ceci après avoir tenté de brosser et de dégager les principales bases théoriques de la mise en condition.

a) Bases théoriques de la mise en condition

Avant toute considération, il convient de remarquer et de noter que tout travail sérieux de mise en condition ne peut être entrepris et poursuivi que si le cheval est en parfait état de santé. Un organisme sain supporte toujours beaucoup mieux et beaucoup plus facilement les rigueurs et les conséquences d'une activité physique importante.

La mise en condition du cheval est sur bien des points comparable à celle de l'homme ; c'est pourquoi le cavalier peut et doit mettre à profit les techniques utilisées chez celui-ci.

L'exercice physique est bien entendu à la base de tout programme d'entraînement ; à lui seul, il ne suffit pourtant pas. La perfection est nécessaire, tant sur le plan physique que sur le plan moral, pour obtenir la véritable mise en condition. En effet, en plus du tonus musculaire et de la santé, la véritable condition exige la résistance aux indispositions, l'endurance, la trempe, la coordination et enfin toutes ces qualités qui font dire que le sujet a du coeur et qu'il a du tempérament. (11)

Deux objectifs principaux sont à rechercher et à atteindre lors de la mise en condition. En tout premier lieu, il faut tenter d'épanouir au maximum la tonicité générale. Ce n'est que lorsque ce stade est atteint et franchi

qu'il convient de viser au développement des groupes musculaires qui sont le plus sollicités au cours du travail pour lequel l'athlète est destiné. En effet, au cours d'un exercice donné, les muscles qui composent le corps ne sont pas tous sollicités de façon identique et comparable, tous ne sont pas mis en jeu directement et de plus, ils travaillent avec une intensité plus ou moins grande. C'est ainsi que le cheval de concours hippique et le cheval de course, qui sont tous deux des athlètes à part entière ne présentent pas un modèle et une musculature comparables.

Tout programme d'entraînement doit être régulier, progressif et accru à intervalles réguliers.

L'effort fourni par le cheval en période d'entraînement doit toujours rester inférieur à la capacité totale de ses possibilités physiques. Ceci est une règle générale qui, si elle n'est pas observée, risque d'entraîner de fâcheuses conséquences : claquage, surmenage, écoeurement, distensions de muscles ou de ligaments... Au cours de la mise en condition, il convient de surveiller en permanence l'allure générale du cheval. En effet, celle-ci reflète parfaitement l'état de santé, tant physique que moral. Le cheval en bon état, en parfaite condition et en pleine forme, respire la santé, ses yeux brillent, son poil est luisant, il est alerte, fier et généreux.

A côté de cet aspect général, trois critères très simples permettent de vérifier, de façon aisée, l'état de condition physique : la température, le pouls et le rythme respiratoire. La température normale varie entre 37 et 38°. Le pouls doit être compris entre 32 et 44 battements par minute ; il permet de mesurer l'activité cardiaque. La fréquence cardiaque est un excellent indice de l'adaptation à l'entraînement. Au cours de l'exercice, le rythme cardiaque s'accélère pour redevenir normal après un certain temps de repos. Ce temps nécessaire pour que le coeur retrouve sa fréquence normale permet de très bien apprécier le degré d'adaptation du cheval à son travail. Quant à la fréquence respiratoire, elle varie de 8 à 16 mouvements par minute. (1)

La condition, une fois établie, s'entretient par un programme de travail léger et régulier.

Le cheval de chasse nécessite, nous l'avons vu, de nombreuses qualités : endurance, adresse, équilibre... Il a besoin d'être un athlète pratiquement complet et il peut être, sur ce point, comparé au cheval de concours complet. La mise en condition visera donc à épanouir toutes ces différentes qualités et à développer les masses musculaires nécessaires.

Nous insisterons, une nouvelle fois, sur l'aspect psychologique de la mise en condition et sur la nécessité d'obtenir un bon équilibre mental chez le cheval de chasse.

Le pas est l'exercice clé du programme d'entraînement du cheval de chasse. En effet, il permet de développer à la fois la puissance du coeur et la capacité pulmonaire ; d'autre part, il permet une très bonne mise en muscle progressive.

Enfin, pour terminer ce chapitre, nous noterons qu'en matière de mise en condition, toute généralisation est très difficile. En effet, les variations individuelles sont très importantes : chaque cheval est une individualité qui v rie sans cesse physiquement et mentalement (1). Le cavalier se doit d'adapter s programme de travail à ces variations perpétuelles. La nature du tempérament, les potentialités et les particularités physiques du cheval doivent être prises en considération lors de l'établissement du programme de mise en condition. C'est ainsi qu'un cheval très généreux, par exemple, a besoin d'un travail long et soutenu ; au contraire, un cheval blasé nécessite moins de travail et davantage de repos.

Chaque cheval est donc bien une individualité, et sa mise en conditio doit être bien personnalisée. Le veneur, comme tout cavalier, s'il veut profiter de sa monture dans les meilleures conditions, se doit de connaître parfaitement son cheval avec ses capacités, ses limites et ses exigences particulière

b) Mise en condition pratique

Voyons maintenant comment procéder de façon pratique pour amener notr monture en bonne condition physique au moment de la St-Hubert. Comme nous l'avo précédemment signalé, la mise en condition nécessite un parfait état de santé. Nous considèrerons donc celui-ci comme tel.

Le programme d'entraînement du cheval de chasse peut être divisé en plusieurs périodes.

Au cours de la première période, qui durera approximativement un mois à un mois et demi, le principal objectif à atteindre est d'obtenir un cheval suffisamment en muscle et en souffle pour pouvoir supporter un travail sérieux, intense et spécifique. Le travail doit être très progressif au cours de cette période. Pour ce faire, le cheval sera sorti au départ quotidiennement pendant une demi-heure à une heure. Le pas est l'allure de choix dans ce travail qui s'effectue à l'extérieur et sur un terrain aussi varié que possible. Ceci permet une remise en forme de tous les muscles locomoteurs. Après deux semaines de ce travail quotidien, le cheval doit être capable de tenir le train plus longtemps sans raideur musculaire ni fatigue extrême.

Au cours de la deuxième quinzaine de cette période d'entraînement, on commence à effectuer des trottings qu'on allonge de manière progressive. Le travail au trot développe la musculature et fait acquérir au cheval une parfaite coordination musculaire. Ce travail a également pour effet, lorsqu'il est effectué sur un terrain un peu dur (goudron ou cailloutis), de consolider les tendons et les articulations. A la fin de cette première période, les premiers temps de galop peuvent être donnés. Des galops courts et rapides sont d'abord effectués pour développer le souffle puis, progressivement, les galops sont allongés pour développer l'endurance. A ce stade de la mise en condition, le cheval doit être suffisamment en muscle et en souffle pour aborder sans problème une deuxième période au cours de laquelle le travail est beaucoup plus intense.

Au cours de cette deuxième période, qui dure approximativement un mois, le travail vise à renforcer et à affiner la musculature, à développer la capacité pulmonaire, la force, la puissance, l'endurance, la maniabilité et l'équilibre psychologique. Pour ce faire, les séances de travail, au manège et à l'extérieur, sont judicieusement alternées. Les conditions de travail doivent être variées et les thèmes de travail changeants ; la sortie quotidienne ne doit en aucun cas devenir une corvée pour le cheval. Au manège, le travail se fait aux trois allures. Des séances de saut en liberté et monté sont également régulièrement données. Le saut en liberté sur un obstacle isolé est souvent un très

bon exercice de mise en souffle et de musculation. Le travail monté sur cavalettis ou sur des barres isolées est également un très bon exercice : il permet de détendre, de décontracter et d'affermir les muscles du dos. En effet, pour les franchir, le cheval tend son encolure, arrondit son dos et tous les muscles en action se décontractent librement. De plus, cet exercice développe deux qualités très importantes : la sûreté de la foulée et la faculté de bien juger les obstacles.

L'essentiel du travail de cette deuxième période se fait cependant à l'extérieur ; il se fait sur un terrain aussi varié et aussi accidenté que possible et aux trois allures. Le cheval doit refaire l'expérience des difficultés qu'il rencontre au cours de sa saison de chasse : nature du sol, de la végétation et de tout ce qui fait la particularité d'un terrain.

Ce type de travail ne doit pas être trop programmé, le cavalier doit monter de façon "imprévue" et doit franchir tout ce qui se trouve à portée de main : fossés, talus, barrières... C'est ainsi que le cheval devient franc et naturel, qu'il apprend à improviser, à bien réagir devant des situations très diverses. Ce travail n'en n'est pas moins pour autant méthodique, car c'est au prix d'un travail lent, long, régulier et progressif que s'acquièrent résistance et endurance, qualités primordiales du cheval de chasse.

Le cheval, au cours de son entraînement, doit toujours travailler en dedans de ses possibilités et il faut suspendre le travail de tout cheval qui présente des signes de fatigue ou de surmenage. Notons que l'on peut s'inspirer, durant ce temps de préparation, du programme d'entraînement préconisé par l'Allemand Reiner KLIMKE pour la préparation des chevaux aux épreuves de concours complet. Ce programme établi pour une semaine peut se dérouler durant un mois de la façon suivante : (9)

Mardi : une demi-heure de manège, trois quarts d'heure de terrain varié aux trois allures.

Mercredi : une demi-heure d'extérieur, trotting et pas en terrain varié puis deux fois un quart d'heure de canter à la vitesse de 300 à 350 mètres par minute. Terminer par vingt minutes de pas.

Jeudi : une demi-heure de terrain varié au pas et au trot, cinq minutes de canter à la vitesse de 250 mètres par minute, vingt minutes de pas pour rentrer.

Vendredi : manège vingt minutes puis trois quarts d'heure de terrain varié aux trois allures.

Samedi : deux heures de terrain varié avec obstacles naturels, 1.500 mètres de canter, vingt minutes au pas et au trot, puis à nouveau 1.500 mètres de canter en poussant les 500 derniers mètres à une allure de 450 mètres par minute.

Dimanche : une demi-heure de détente puis parcours d'obstacles ; enfin, vingt minutes de pas.

Lundi : repos.

Les chevaux de complet et les chevaux de chasse, différant sur bon nombre de points, présentent néanmoins de nombreuses similitudes. C'est pourquoi le veneur, sans être esclave d'un tel programme, peut largement s'en inspirer.

4. Utilisation du cheval de chasse

Nous voici donc, en principe, en possession du cheval de chasse idéal, parfaitement dressé et parfaitement entraîné. Voyons maintenant comment nous allons l'utiliser au cours de la saison de chasse et comment se déroule pour lui le reste de l'année.

Tout d'abord, il convient d'aborder la saison avec un cheval très haut d'état et possédant de bonnes réserves. La saison de chasse est en effet longue : elle dure pratiquement six mois. La saison débute au mois de septembre par les chasses d'entraînement, et ceci jusqu'à la Saint-Hubert. Durant ces chasses, le cheval est sorti prudemment et de façon raisonnable. Ce n'est qu'à partir de la St-Hubert que les choses sérieuses commencent et que le cheval doit être en mesure de donner le maximum de lui-même. Le rythme des sorties à la chasse est variable. Encore une fois, il faut tenir compte de nombreux facteurs : nature du territoire, intensité avec laquelle on chasse, durée de la chasse, possibilité de relais ou non (le relais étant le remplacement d'un cheval par un autre au cours d'une même chasse)... Et, si les équipages découplent en moyenne deux fois par semaine, il semble que le rythme de trois sorties par quinzaine soit acceptable pour un cheval bien préparé et bien entraîné.

Entre les chasses, les chevaux doivent être sortis régulièrement. La veille de la chasse, le cheval est sorti gentiment au pas ; un petit trotting et un court canter peuvent être donnés. Les lendemains de chasse, le cheval est sorti uniquement au pas, monté ou en main ou plus simplement mis dans un paddock où il peut se détendre à son gré. Les autres jours, le cheval est sorti en principe tous les jours, une heure minimum, pour entretenir sa condition. Il s'agit d'un travail d'entretien et de routine : longues promenades à l'extérieur au pas et au trot.

La saison terminée, fin mars, le cheval est mis au pré trois mois environ. Cette façon de procéder, controversée par certains, semble être de règle pour la majorité des veneurs. Le véritable entraînement reprend durant le mois de juillet, deux mois environ avant les premières chasses d'entraînemer

Nous voyons donc que la préparation, la mise en condition et l'utilisation du cheval de chasse nécessitent beaucoup de temps et de patience. Tout ceci n'est pas vain, car si aux joies de la chasse et du noble déduit, le veneur peut allier celles de l'équitation d'extérieur, il sera en tout point comblé.

VI. - ENTRETIEN ET HYGIENE DU CHEVAL DE CHASSE

L'entraînement programmé, à lui seul, ne suffit pas pour obtenir la véritable condition. Celle-ci nécessite encore une alimentation rationnelle et tout un ensemble de soins et d'attentions appropriés au travail, à la nature et à l'âge des chevaux. C'est cette hygiène et cet entretien qui revêtent une importance particulière chez le cheval de chasse, que nous nous proposons d'aborder maintenant.

1. Alimentation

L'influence que revêt l'alimentation a de tout temps été reconnue. Les connaissances ont beaucoup progressé dans ce domaine depuis quelques années. Notre but n'est pas ici d'établir un cours d'alimentation ; cependant, nous tenterons dans une première partie de définir les besoins nutritifs du cheval de chasse puis, dans une seconde partie, d'établir un rationnement pratique particulièrement adapté au cheval de chasse.

a) Evaluation des besoins nutritifs

- Eau

Les besoins en eau varient : ils sont fonction de l'individu, du climat, de la nature du travail et de la ration.

L'abreuvoir automatique est le meilleur moyen de satisfaire correctement les besoins en eau du cheval. En effet, il permet une consommation en fonction du sujet, du travail et de la ration. La consommation d'eau peut de cette manière être suffisante et répartie sur la journée.

Une habitude dans les écuries de chasse consiste à ajouter à l'eau du bicarbonate de soude pendant les périodes de chasse. Ceci est une excellente façon d'éviter un déficit sodé consécutif à un travail intense.

- Encombrement de la ration

Deux choses sont à considérer : le lest et le taux de cellulose. Un lest minimum est nécessaire au transit intestinal : il évite les stases digestives et les fermentations souvent à l'origine de coliques. Le taux de cellulose ne doit pas être excessif, car il diminue le niveau de consommation et réduit la digestibilité. (17)

Selon AXELSSON, la teneur optimale en cellulose est, pour un cheval au repos, de 18-22 (% de matières sèches), pour un cheval travaillant légèrement de 26-29 et pour un cheval travaillant intensément de 18-20.

Toujours selon le même auteur, le coefficient d'encombrement doit être le suivant :

- cheval au repos..... 2
- cheval travail léger..... 1,7 à 1,9 } kg MS/UF*
- cheval travail intense... 1,2

- Energie

Les besoins d'entretien sont variables selon les auteurs.

WOLTER donne une formule qui tient compte de ces variations :

0,5 UF/100 kg PV + 2 UF (17)**

Les besoins d'énergie sont fonction du travail. L'utilisation de l'énergie, au cours du travail musculaire, est mauvaise. Ainsi, une ration apportant 1.000 Kcal d'énergie nette, évaluée lors de l'engraissement, fournit 530 Kcal nets pour le travail. Cependant, un entraînement bien mené améliorerait le rendement de 14 à 20 %.

JESPERSEN détermine les besoins énergétiques de la façon suivante :

Travail	UF/heure de travail
léger	0,3
moyen	0,5
très intense	1,0

WOLTER récapitule l'ensemble des besoins énergétiques de la façon suivante :

---

* MS/UF = matière sèche par unité fourragère - ** PV = poids vif

Besoins

- entretien... 3.500 Kcal ED/100 kg PV/jour*
- travail..... + 4.400 Kcal ED/heure

Apports

- foin (prairie)... 2.000 Kcal ED/kg
- luzerne..... 2.200 "
- avoine..... 2.500 "

— Matières protéiques

Entretien (d'après WOLTER)

Sur le plan quantitatif, les apports doivent être de l'ordre de 60 g MPd/100 kg PV. Une ration de 9-10 % de protéines brutes convient très bien chez un adulte à l'entretien.

Sur le plan qualitatif, les rations habituelles fournissent en général de bonnes protéines.

Travail (d'après WOLTER)

La valeur moyenne serait pour un travail intense de :

1,4 g MPd/kg PV **

— Minéraux (17)

• Calcium et Phosphore

Nous avons, à plusieurs reprises, déjà signalé l'importance du bon développement et de la solidité du squelette chez le cheval de chasse. Ceci n'est possible que si l'on a une bonne minéralisation de l'os. Celle-ci impose plusieurs règles : apports en calcium et en phosphore assimilables suffisants, rapport phosphocalcique adapté et couverture en vitamine D suffisante mais non excessive.

Les besoins en calcium et en phosphore sont estimés à :

Ca : 27,5 mg/kg PV/jour
P : 11,5 " "

Ces besoins, bien entendu, croissent avec le travail :

	Ca (g/A/j)	P (g/A/j) ***
cheval à l'entretien	25 à 30	15 à 20
cheval au travail	30 à 40	20 à 25

* ED = énergie digestible - ** MPd = matières protéiques digestibles
*** g/A/j = gramme par animal par jour

Le rapport phosphocalcique doit être de l'ordre de 1,3 à 1,4 chez l'adulte.

La vitamine D compense les conséquences du déséquilibre phosphocalcique de la ration. Les besoins en vitamine D sont faibles lorsque le rapport phosphocalcique est proche de l'optimum. Il faut cependant noter que la vitamine D ne peut dispenser de satisfaire aux besoins en calcium et en phosphore.

Pour terminer ce paragraphe, nous signalerons que les rations usuelles sont le plus souvent défaillantes à ce sujet. En effet, les fourrages sont pauvres en phosphore, les graminées ont souvent une teneur pauvre en calcium, les légumineuses compensent les insuffisances des céréales (intérêt d'utiliser la luzerne déshydratée riche en calcium) et les grains sont riches en phosphore et pauvres en calcium :

- avoine : Ca/P 1,0/3,5 g/kg
- orge : " 0,4/3,2 "

Le son est très riche en phosphore.

• Chlorure de sodium

Les besoins d'entretien sont de 25 à 30 g/jour. Ils sont couverts par une ration commune. Un apport de 30 à 70 g de sel peut être fait lorsque la sudation a été très importante.

• Potassium, Magnésium et Soufre

En pratique, on dosera la ration à 0,8 % de potassium.

Les besoins en magnésium sont évalués à 13 mg/kg PV, c'est-à-dire 650 ppm dans la ration.

Quant aux besoins en soufre, ils sont en principe couverts par les aliments habituels.

• Oligo-éléments

Les besoins sont quantitativement faibles ; il convient de les couvrir par une supplémentation systématique et globale.

— Vitamines (17)

• Vitamines liposolubles

Les besoins d'entretien en vitamine A sont de 25 UI/kg PV. Un cheval au travail nécessite 60 UI/kg PV.

Nous avons déjà signalé l'importance de la vitamine D. Les besoins sont estimés à 6,6 UI/kg PV. Une supplémentation doit être faite si le cheval est insuffisamment exposé au soleil.

La vitamine E préserve l'intégrité musculaire ; elle revêt donc un intérêt particulier dans notre étude. A l'entretien, les besoins seraient de l'ordre de 10 mg d'alpha-tocophérol par 100 kg. En période de travail intense, ces besoins seraient doublés.

Les besoins en vitamine K sont couverts par les aliments courants.

• Vitamines hydrosolubles

Les rations courantes ou les synthèses intestinales semblent apporter suffisamment de vitamines hydrosolubles. Les carences ne sont donc pas à craindre. Il est cependant à noter que les chevaux soumis à un travail intense ont des besoins beaucoup plus importants.

b) Rationnement pratique (17)

Le cheval de chasse a longtemps été nourri traditionnellement de l'association fourrage-avoine. La quantité d'avoine était donnée en fonction de l'intensité du travail. De nos jours, les aliments complets sont de plus en plus utilisés. Ces aliments ont l'énorme avantage d'avoir une valeur alimentaire régulière et élevée, et de permettre ainsi des rations parfaitement ajustées.

— Cheval à l'entretien

Les besoins sont relativement faibles (4,5 UF et 300 g MPd pour un cheval de chasse moyen) ; les facultés d'ingestion sont importantes. Les fourrages de haute qualité peuvent donc suffire à l'alimentation d'un cheval à l'entretien.

On prendra cependant la précaution de donner au cheval au repos un complément minéral qui permet d'éviter les carences toujours possibles.

— Cheval au travail

Les céréales et les fourrages de qualité suffisent en théorie, ceci à condition d'adjoindre à la ration un complément minéral riche en chlorure de sodium et en calcium. Les quantités de céréales à donner dans la ration sont fonction de l'accroissement des besoins énergétiques.

Nous supposerons que les fourrages couvrent les besoins d'entretien. Un travail léger entraîne une dépense de 1,5 UF/jour ; cela nécessite donc 2,5 kg d'avoine par jour. Au contraire, un travail intense nécessite 5 UF/jour il convient donc de donner 6,5 kg d'avoine ou 5 kg d'orge. Il est à noter que l'appétit ne progresse pas dans les mêmes proportions et l'animal consomme moins de fourrage. Les apports concentrés sont donc dans ce cas à majorer.

Rappelons que tout ceci n'est concevable qu'à condition d'avoir des fourrages de très haute qualité. Or, cette qualité est le plus souvent aléatoire ; c'est pourquoi il ne faut pas hésiter à avoir recours aux aliments complets. Ceux-ci permettent une alimentation plus rationnelle, plus régulière et plus équilibrée ; de plus, ils sont d'un emploi facile.

Prenons l'exemple d'un aliment assez concentré (0,8 UF/kg) : les besoins d'entretien nécessitent 4 à 5 kg, le travail léger 6 kg, un travail moyen 7 à 8 kg et un travail très intense 9 kg. Le lest est assuré par la paille.

Les chevaux de chasse ont la particularité d'avoir un rythme et une intensité de travail très variés. Ce mode d'alimentation, qui est très facilement contrôlable, leur semble donc parfaitement adapté.

2. Les écuries

Il a déjà été beaucoup dit sur ce sujet. Des améliorations importantes ont été apportées à leur construction depuis quelques années. Force est cependant de constater que beaucoup d'entre elles sont encore mal conçues et on semble s'être parfois bien peu préoccupé du bien-être et de la santé des chevaux.

Nous limiterons notre étude au box, qui est de loin le système de logement le plus approprié au cheval de chasse.

a) Situation des écuries

Tout d'abord, les écuries doivent être d'un accès facile. Elles doivent être hors de portée des vents froids, la façade doit être exposée au sud ou à l'ouest. L'écoulement des eaux doit y être facile et c'est pourquoi il est souvent préférable d'avoir un terrain légèrement en pente.

b) Dimensions des boxes

Le box du cheval de chasse doit être spacieux. Cependant, la taille ne doit pas être excessive, de façon à ce que le box ne soit pas trop froid et que l'aération soit suffisante. La taille minimale est de 2,5 mètres sur 3 mètres ; 9 mètres carrés (3 m x 3 m) semble être la surface idéale du box. Quant à la hauteur, 2,5 mètres est le minimum requis.

c) Aménagement et construction du box

La nature du terrain doit être bien sèche. Les murs ne doivent en aucun cas absorber trop d'humidité et ils doivent être solides. La pierre, les briques ou les parpaings sans aspérités sont le plus couramment utilisés. Les murs sont peints au blanc de chaux.

Le plafond est constitué d'un matériau isolant (fibre de verre, polystyrène, lit de paille).

Le sol est en briques sur champ ou alors en ciment très strié de rainures faisant rigoles. Il est incliné de deux centimètres par mètre.

Les mangeoires sont de préférence anti-tiqueuses, à bords larges (20 centimètres) ; elles sont longues et creuses.

L'emploi des râteliers est de plus en plus abandonné et ceci à juste titre. (3)

d) Ventilation

C'est souvent l'un des aspects les plus importants auquel il faut s'attacher lorsque l'on construit une écurie.

Le but est d'obtenir un box confortablement chaud et suffisamment aéré. Lorsque l'on ouvre l'écurie le matin, les murs doivent être secs ; s'ils

sont suants, le box est souvent trop clos ; si l'air qu'on y respire est irritant, c'est que le box est malpropre et mal aéré ; s'il y fait trop froid, c'est que le box est trop ouvert. (16)

Pour pallier ces inconvénients, il suffit de prévoir dans chaque box une fenêtre à bascule aux dimensions suffisantes, que l'on placera haut, et une porte en deux pièces.

3. Le pansage

Le pansage est un point essentiel de la condition, la santé et la beauté du cheval. L'importance du pansage est malheureusement trop souvent méconnue.

Le cheval doit être pansé une fois par jour, outre le nettoyage qui a lieu après le travail et sur lequel nous reviendrons par la suite.

Le pansage se déroule en principe le matin, il doit se faire à l'extérieur de préférence, si les conditions le permettent. Le cheval est tout d'abord bien étrillé sur toutes les parties où l'étrille est supportée. Il est ensuite brossé à l'aide d'une brosse de chiendent. Enfin, un coup de brosse de soie puis de chiffon doux est donné sur l'ensemble du corps.

Les yeux, la bouche, les naseaux, l'anus, les parties génitales, les pieds ne sont pas épargnés. Toutes ces parties sont nettoyées à l'aide d'une éponge humidifiée.

La crinière et la queue sont également quotidiennement et soigneusement démêlées et brossées.

Le pansage, s'il est bien effectué, a un double rôle : non seulement il permet d'avoir un cheval propre, mais il a également un rôle de massage, qui est loin d'être négligeable.

Au retour de chaque sortie, le cheval doit aussi être pansé et nettoyé avec soin. Si le cheval rentre sec, il ne semble pas y avoir d'inconvénients majeurs à ce que les membres, le ventre et les parties génitales soient abondamment douchés, ceci bien entendu si la température extérieure le permet.

Si au contraire, le cheval rentre crotté, mouillé et couvert de boue, il en va tout différemment. Le meilleur pansage consiste alors à frictionner, à bouchonner l'ensemble du corps, à couvrir l'animal d'une bonne couverture et à laisser sécher la boue. On ne commence le pansage proprement dit que lorsque la boue est bien sèche. On ne fait dans ce cas qu'un pansage à sec ; seuls les canons et les pieds peuvent être mouillés.

Le pansage a encore l'énorme avantage de permettre la surveillance en tout point de l'état de santé et de la condition du cheval. C'est ainsi qu'après chaque sortie et particulièrement les lendemains de chasse, le cheval est soigneusement passé en revue : comportement, état général, état des membres, du garrot, des flancs... Les soins à apporter sont fonction de l'intensité de l'effort et de l'intensité du travail fourni.

Après certaines sorties, il est bon de mettre des bandes de repos avec de l'eau blanche ; on peut avoir recours à d'autres astringents tout aussi efficaces : blanc d'Espagne ou poudre armoricaine mélangés à du vinaigre par exemple.

Les chasses longues (4 à 5 heures) sont souvent lentes ; au contraire, les chasses de courte durée (2 heures, 2 heures et demie) sont très rapides. Le cheval, au cours de ces sorties, ne travaille et ne fatigue pas de la même façon et les soins à lui prodiguer sont différents. Dans le premier cas, c'est le dos qui est essentiellement éprouvé ; dans le second cas, se sont essentiellement les membres. De tout cela il faut tenir compte.

4. La tonte

Ce sujet a longtemps opposé les cavaliers : combattu par les uns et vivement recommandé par les autres. Il semble et l'expérience le prouve que la tonte soit indispensable aux chevaux travaillant durement, aux allures vives.

Un cheval non tondu est pratiquement toujours mouillé à la fin de la chasse et il rentre le soir le plus souvent humide. Au contraire, le cheval tondu se trouve dans de bonnes conditions pour fournir un effort intense et prolongé. D'autre part, il sèche facilement et rapidement et son pansage est largement facilité.

L'inconvénient majeur de la tonte est de rendre les chevaux beaucoup plus sensibles aux variations de température. On peut aisément pallier cet inconvénient. Il convient pour cela d'éviter de laisser en place au froid ou à la pluie un cheval en sueur. D'autre part, le cheval doit être énergiquement frictionné à sa rentrée, lorsque les conditions l'exigent, et il doit être recouvert d'une bonne couverture.

La tonte doit en principe se pratiquer au début du mois de novembre. Elle peut être renouvelée sans inconvénient au cours de l'hiver. Certains animaux en effet ont une toison épaisse et qui repousse très vite. Il ne faut pas avoir peur de tondre ce genre d'animaux deux voire trois fois au cours de l'hiver. Nous ne nous attarderons pas sur les modalités techniques de cette tonte.

Nous signalerons cependant que le mode de tonte présentant le plus d'intérêt pour la chasse et le plus largement utilisé est la tonte dite "de chasse". Cette tonte garde le poil sous la selle, ceci afin de protéger le cheval à cet endroit et d'éviter les blessures de harnachement toujours très préjudiciables ; les membres sont également épargnés et ceci est aisément compréhensible. La tonte des membres s'arrête au coude pour les antérieurs et au grasset pour les postérieurs.

La tonte des chevaux de chasse n'est donc pas une mode mais une pratique rationnelle. Elle présente d'immenses avantages mais nécessite, comme nous l'avons vu, certaines précautions qu'il convient de respecter si on veut en retirer les avantages et ne pas s'exposer à certains ennuis.

5. La ferrure

"*Pas de pieds, pas de cheval*" disent les Anglais. Ce dicton s'applique parfaitement bien aux chevaux de chasse.

Tout ce qui touche aux pieds, aux membres et aux soins à leur donner revêt une extrême importance chez le cheval de chasse. En effet, le pied du cheval est plus que tout autre exposé aux chocs, aux traumatismes répétés et ceci en raison de la conformation et de la nature du terrain sur lequel il travaille.

Le ferrage du cheval de chasse est avant tout un ferrage classique. Il répond donc tout d'abord aux règles générales du ferrage, c'est-à-dire que le fer doit être conçu, fait et posé en fonction du pied et de la nature de celui-ci ; il doit être aussi fonction du cheval, de sa conformation et de la nature de ses aplombs.

Le fer de chasse présente cependant deux particularités auxquelles le maréchal-ferrant doit s'attacher : il doit être d'une solidité à toute épreuve, il doit protéger autant que possible la sole et la fourchette et il doit éviter les risques de blessures des antérieurs par atteinte des postérieurs. Le fer de devant est pour cela d'un poids moyen (350 g), couvert, la voûte est un peu évidée, les éponges arrondies et biseautées, les rivets sont bien rabattus et bien incrustés ; il présente éventuellement deux mortaises d'attente.

Le fer de derrière est un peu plus lourd et plus couvert, la pince est tronquée avec deux pinçons de mamelle ou un seul pinçon de pince si l'usure est excessive à ce niveau ; il présente également deux mortaises d'attente pour crampons mobiles en éponge ou de préférence un crampon fixe en éponge externe et une mouche anglaise en éponge interne. Les éponges peuvent éventuellement être évidées. Notons enfins que des ferrures anti-dérapantes sont parfois nécessaires à la chasse. Certains veneurs utilisaient autrefois le système de Beaumont ; il s'agissait d'une plaque amovible que l'on glissait entre la sole et le fer pendant la chasse ; ce système est de plus en plus abandonné. (2)

Les fers à plaques fixes sont parfois également utilisés ; on utilise pour ce faire des plaques en matière plastique, en cuir ou en caoutchouc. Un produit plastique d'étanchéité appelé Rubson, qui se modèle et se solidifie sous la face intérieure du pied en amenant de force un appui complet de la sole et de la fourchette, est dans ce cas injecté entre la plaque et le pied (2).

A tous ces procédés on préfère les crampons mobiles ou les fers rainés dentés à saillies et évidements. Citons à ce propos le fer Hadef qui est un fer anti-dérapant à rainures transversales ou le fer Cailleaud qui est un fer à évidements internes.

Si un parage régulier et une ferrure bien appliquée permettent de conserver une forme normale au sabot, il convient néanmoins d'entretenir le sabot tous les jours.

Tout d'abord, le pied doit être "curé" quotidiennement ; il peut être lavé et l'éponge doit être préférée, pour ce faire, à la brosse de chiendent.

Les poils qui retombent sur le bourrelet ne doivent en aucun cas être coupés, non pour des raisons d'esthétique seules, mais ils ont en effet un rôle protecteur non négligeable.

Le sabot doit être graissé régulièrement (deux fois par semaine). On utilise pour cela des onguents à base de graisses ou d'huiles d'origine animale que l'on combine avec du goudron de Norvège. Les deux mélanges suivants donnent de très bons résultats :

- suif de mouton pulvérisé..... 300 g
- goudron..... 300 g

ou

- graisse d'encolure de cheval..... 200 g
- goudron de Norvège..... 200 g
- huile de pieds de boeuf..... 100 g

L'huile de foie de morue, l'huile de cade, les huiles de pin, d'arachides, de soja et l'huile de laurier sont également très utilisées.

Notons enfin qu'il est parfois utile d'augmenter l'humidité naturelle de la corne lorsque celle-ci est desséchée. On a recours pour cela, aux bains de pieds en rivière ou en pédiluve. On peut également utiliser des cataplasmes de farine de graine de lin.

6. Le harnachement

Le harnachement du cheval de chasse est le même que celui du cheval de selle. Il ne présente guère de particularités. Quelques détails retiendront cependant notre attention.

La selle doit être de bonne qualité, légère et confortable. Elle doit être comme pour le cheval de selle largement dégarrottée et bien entretenue de façon à éviter les plaies de harnachement. Au cours de la reprise de l'entraînement et en début de saison, certains veneurs ont l'habitude de frictionner leur cheval à l'emplacement de la selle avec de l'alcool. Cette méthode qui ne repose que sur l'expérience, semble donner de bons résultats. L'emploi

du tapis de selle, bien que controversé, est très fréquemment utilisé à la chasse. On utilisait autrefois des tapis de feutre ; il en existe maintenant en peau de mouton ou en matière synthétique, qui sont d'excellente qualité.

L'emploi du collier de chasse ou de la bricole est également d'un usage très fréquent.

Quant aux protections, guêtres, bandes, cloches, elles sont à éviter au maximum. En effet, rien ne semble résister à une chasse sévère. Il ne faut y avoir recours que lorsqu'il est impossible de faire autrement.

Brides et bridons ne présentent rien de particulier, sinon qu'ils doivent être adaptés et choisis en fonction du cheval et des goûts du cavalier.

VII. - PATHOLOGIE DU CHEVAL DE CHASSE

Le cheval de chasse, comme nous l'avons déjà signalé, est plus que tout autre cheval confronté à des difficultés sérieuses et diverses.

Un entraînement rigoureux, une alimentation judicieuse et une monte intelligente lui permettent le plus souvent de triompher aisément de tous ces pièges ; cependant, il n'en est pas toujours ainsi et il est parfois victime d'accidents.

Notre propos n'est pas ici de faire un cours de pathologie, nous nous bornerons donc à énumérer les principales affections, les principaux accidents et incidents survenant plus particulièrement sur le cheval de chasse.

Tous ces incidents ne sont pas toujours imprévisibles ; bon nombre d'entre eux peuvent être prévenus. C'est également cet aspect prophylactique que nous tenterons d'aborder dans ce chapitre.

Pour la clarté de l'exposé, nous diviserons en deux, de façon simpliste et peu scientifique, ce chapitre relatif à la pathologie traumatique et générale, puis les affections ayant une répercussion sur l'état général du cheval de chasse.

1. Accidents portant atteinte aux membres et traumatologie générale

a) Accidents portant atteinte aux membres

Chez le cheval de chasse, ce sont les pieds et les membres qui sont le plus souvent le siège d'accidents. Ceux-ci sont en effet particulièrement exposés et les traumatismes qu'ils subissent sont répétés et plus ou moins importants.

(1) Affections traumatiques du sabot

• Les clous de rue. - Ils sont relativement fréquents chez le cheval de chasse. Ils résultent de la perforation de la surface plantaire du sabot par un corps étranger : morceau de bois, caillous, clou, débris divers...

En marge de ce chapitre, il convient de signaler la pénétration de corps étrangers (taquet de bois le plus souvent) au niveau de la couronne. C'est un accident rencontré assez souvent chez le cheval de chasse, qui provoque une importante boiterie du membre atteint.

• Les bleimes et les seimes. - Elles se rencontrent également assez souvent chez le cheval de chasse. Ces accidents ne peuvent certes pas toujours être évités ; la protection du sabot par un fer à plaque est aléatoire ; cependant, une bonne prophylaxie de ce type d'accident réside en une bonne hygiène et un bon entretien de la corne : nettoyage méthodique, systématique et régulier de la corne.

(2) La fourbure

Aiguë ou chronique, cette inflammation généralisée de la membrane tégumentaire se rencontrait souvent autrefois chez le cheval de chasse.

Une alimentation équilibrée, un entraînement rationnel et l'utilisation de relais ont permis d'éliminer pratiquement cette affection.

(3) Les ostéites

Ce type d'affection n'est pas spécifique du cheval de chasse, mais néanmoins, très souvent rencontré chez celui-ci. En effet, une des causes déterminantes des ostéites est la répétition de microtraumatismes ; ceci explique la relative fréquence de l'ostéite chez le cheval de chasse.

• Ostéite traumatique simple. - Ceci comprend les suros, les formes cartilagineuses et le sore-shin.

• Ostéite de la troisième phalange. - Cette ostéite, caractérisée par une inflammation du tissu osseux de la troisième phalange, est une des causes de réforme des chevaux de chasse.

Le déséquilibre alimentaire (rapport phospho-calcique trop important, excès de protéines...), l'âge, le rachitisme et l'hérédité sont les principales causes prédisposantes des ostéites. La prophylaxie consiste donc à éliminer ces causes : alimentation équilibrée, entraînement progressif et régulier, utilisation modérée, ménagement des jeunes chevaux.

(4) Affections articulaires et tendineuses

• Molettes et vessigons. - Simples déformations des capsules synoviales distendues par un excès de synovie, elles se voient souvent chez le cheval de chasse ; elles sont rarement graves. Consécutif à un travail trop intense sur un sol dur, la mise au repos, les douches et l'application d'astringents préviennent en général ce type d'accidents.

• Tendinites. - Fréquemment rencontrées dans certains équipages et dans certaines forêts, rarement dans d'autres, les tendinites du cheval de chasse semblent avoir pour causes déterminantes la nature du terrain (boueux et souple), la nature de la chasse (rapidité et longueur du laisser courre). Cette affection aiguë résulte d'un traumatisme (effort supérieur à la normale) ; elle est caractérisée par une élongation ou une rupture des fibrilles constitutives du tendon.

La douche après le travail, les compresses d'arnica ou d'eau blanche, les massages et les bandages ne sont pas à négliger comme mesures préventives.

(5) Affections dermatologiques du membre

• Feux de boue. - Ce type d'accident est spécifique du cheval de chasse. Il se traduit par un engorgement spectaculaire et douloureux du membre qui se recouvre de petites croûtes. Il survient en général dans les jours qui suivent une longue sortie particulièrement éprouvante sur un territoire boueux et humide.

La nature du sol, de la boue semble provoquer une allergie chez le cheval et être à l'origine de ce type d'accident. Des forêts comme St-Gobain, Villers-Cotterêts sont réputées pour leurs feux de boue ; à Compiègne, Ermenonville ou Chantilly, territoires voisins, ils sont pratiquement ignorés. Ce sont surtout les jeunes chevaux ou les chevaux chassant pour leur première saison qui sont les plus exposés ; les vieux routiers sont rarement affectés. Il semblerait donc qu'une certaine "immunisation", une certaine désensibilisation se créent avec le temps et que les tissus deviennent insensibles à cette allergie.

Il convient de signaler que les feux de boue peuvent se rencontrer sur tout le corps et ne sont pas toujours localisés aux membres. Enfin, le même type de réaction existe dans les forêts riches en ajoncs et genêts.

Du point de vue prophylaxie, il semble que la meilleure prévention consiste en un lavage méthodique et soigné avec un savon du genre dermacide et un séchage complet du membre après le nettoyage. Les shampooings à base de sélénium donnent également de bons résultats du point de vue curatif et préventif.

• Crevasses. - Incidents fréquents chez le cheval de chasse, elles sont, lorsqu'elles ne sont pas négligées, en général bénignes. L'humidité, la nature du terrain, le chevauchement des talons, un début d'encastelure semblent être autant de causes prédisposantes à l'apparition de crevasses.

• Atteintes. - C'est un des accidents les plus fréquents à la chasse. Le cheval se scalpe l'un de ses talons antérieurs avec le fer d'un de ses autres pieds.

L'emploi de cloche est à déconseiller à la chasse : aucune d'entre elles ne semblent résister.

Seule une ferrure appropriée permet d'éviter les atteintes. Un ferrage correct et régulier, l'emploi de fer à pince tronquée suffisent pour pallier ce défaut.

b) Traumatologie générale

(1) Les plaies accidentelles

Ce type d'accident survient au cours de la chasse, il est imprévisible et peut atteindre toutes les parties du corps. Ces plaies résultent en général d'une coupure plus ou moins importante (cailloux, silex, taquet...) ; elles peuvent parfois, mais rarement, résulter de la charge de l'animal de chasse (défenses de sanglier, andouillers de cerf).

Toute plaie doit, en principe et dans la mesure du possible, être recousue. D'autre part, le cheval de chasse doit être vacciné contre le tétanos

(2) Les plaies de harnachement

Elles sont essentiellement rencontrées en début de saison, ou après des chasses très longues ou particulièrement difficiles et éprouvantes.

Bon nombre de veneurs semblent prévenir ce type d'accident en tannant la peau à l'aide d'alcool ou d'eau salée au début de la reprise de l'entraînement. Cependant, un harnachement adapté, régulièrement entretenu, un pansage régulier et bien fait, permettent d'éviter le plus souvent ces plaies, rarement graves mais très souvent gênantes car longues à guérir et nécessitant une immobilisation prolongée.

(3) Les accidents au box

Ils surviennent essentiellement les lendemains de chasse. Le cheval est retrouvé le matin qui suit la chasse pratiquement paralysé, ne sachant bouger et souffrant énormément.

Cet accident résulte en général d'un traumatisme au niveau de la colonne vertébrale ; il survient lorsque le cheval cherche à se détendre et à se décontracter en se roulant et en se coinçant contre les murs de son box, après une chasse particulièrement éprouvante.

Il convient donc de loger les chevaux de chasse dans des boxes spacieux et confortables.

2. Accidents portant atteinte à l'état général

a) Lymphangites

Encore une fois, totalement ignorées dans certains équipages mais très fréquentes dans d'autres, la nature du territoire et du sol semble jouer un rôle prépondérant dans l'apparition des lymphangites.

Les lymphangites rencontrées chez le cheval de chasse sont essentiellement des lymphangites infectieuses.

Il convient donc, pour prévenir ce type d'affection, de soigner énergiquement et précocement toute plaie ou toute crevasse dès son apparition.

b) Néphrites et congestion du rein

Ces deux affections sont malheureusement très fréquentes et bien connues du veneur.

Les néphrites sont le plus souvent aiguës ou subaiguës. Très spectaculaires, elles sont sans conséquence en général si le traitement est très précoce.

Quant aux affections congestives, elles sont en général très graves mais heureusement plus rares.

La prophylaxie de ces affections réside en une utilisation rationnelle et modérée des chevaux. L'emploi de relais s'avère parfois indispensable sur certains territoires et pour certains veneurs. D'autre part, il convient d'éviter d'exposer les chevaux à un froid trop intense et d'empêcher les refroidissements brutaux après un effort violent.

c) Myoglobinurie

Les myoglobinuries ou coups de sang sont loin d'être ignorées des veneurs. Encore une fois, une alimentation équilibrée, un entraînement bien mené, une monte raisonnée permettent de limiter cette affection.

d) Coliques

L'intensité de travail très variable chez le cheval de chasse pourrait le prédisposer aux coliques. En fait, il n'en est rien et il n'est pas plus victime de coliques que les autres chevaux.

e) Difficultés de récupération, manque d'appétit, syndrome hépato-néphrite

Ce type d'ennui survient au cours des saisons particulièrement éprouvantes. L'animal mange peu, il est lymphatique, adynamique, se fatigue vite, semble avoir du mal à récupérer le lendemain de chasse.

Ce syndrome atteint essentiellement les jeunes chevaux peu habitués aux efforts violents, les chevaux peu entraînés ou les chevaux manquant de tempérament.

VIII. - POURQUOI LA VENERIE : REALITES ET PERSPECTIVES

Au terme de notre étude, il convient de s'interroger sur l'avenir du cheval de chasse. Bien évidemment, celui-ci dépend entièrement de l'avenir de la chasse à courre.

Plus que jamais, la vénerie est inquiète de son destin. Que lui reproche-t-on en fait ? Qu'apporte-t-elle à notre monde moderne ? Comment pourra-t-elle survivre ? C'est que nous nous proposons d'étudier dans ce chapitre.

1. Que reproche-t-on à la vénerie ?

a) Un sport cruel

Il est fréquemment reproché à la vénerie de s'attaquer à d'innocentes victimes et d'effectuer un prélèvement gratuit sur la faune sauvage.

Point n'est pourtant besoin d'être docteur en écologie pour savoir que ce prélèvement est indispensable. En effet, une forêt résulte d'un équilibre entre végétaux et animaux. En l'absence de régulation, les herbivores en surnombre appauvrissent la forêt, compromettent sa régénération et son développement. Autrefois, la nature, qui n'est pas toujours douce ni tendre, opérait elle-même ce prélèvement par l'intermédiaire des carnassiers et parvenait à un équilibre naturel. Aujourd'hui encore, dans certaines zones des Carpates, les rigueurs climatiques et les carnassiers suffisent à maintenir les animaux en équilibre avec leur milieu. L'époque du loup est à jamais révolue dans nos pays peuplés et industrialisés. L'homme a provoqué un déséquilibre qui le force à intervenir dans l'équilibre des populations animales et c'est au seul acte de chasse qu'est dévolu la régulation des grands animaux. Notons à ce sujet que la solution du parc ou la réintroduction des carnassiers reste une vue de l'esprit comme l'ont prouvé maintes expériences. (5)

Le prélèvement qu'on appelle chasse au sens sportif du terme s'avère donc indispensable.

b) Un sport barbare

La vénerie fait souffrir inutilement un animal qui n'a aucune chance de s'en sortir, qu'on pousse jusqu'à l'extrême limite de ses forces et qu'on exténue jusqu'à la mort.

Ces arguments relèvent d'un certain anthropomorphisme et peut-être même d'une sensiblerie exacerbée. Toute défense sentimentale des animaux place celui qui la profère hors de la loi de la nature. Seuls seraient véritablement convaincants à ce sujet les végétariens.

Ce pseudo-humanitarisme est d'ailleurs sujet aux plus grandes fluctuations suivant que les animaux envisagés sont considérés comme beaux, voire jolis, ou nuisibles.

L'animal chassé, nous l'avons vu au début de notre étude, possède de nombreuses ruses ; il connaît mieux que quiconque la forêt. Ce n'est que lorsque toutes ses défenses ont échoué qu'il s'arrête et fait tête aux chiens qui le chassent. Il s'arrête par instinct et n'a pas davantage souffert, au cours de sa course folle, qu'un coureur de marathon ou qu'un vieil animal diminué physiquement qui ne parvient plus à s'alimenter correctement. La vénerie est davantage une confrontation d'instincts antagonistes (celui de prendre et celui de se défendre) qu'une épreuve de force cruelle. Le plaisir du veneur n'est pas dans la cruauté mais dans le plaisir de la chasse. Il est dans le travail des chiens, dans les ruses de l'animal, dans les difficultés de la voie, dans la science qu'il doit posséder, dans l'effort qu'il doit fournir, dans le contact avec la nature et, ne l'oublions pas, dans le plaisir de monter à cheval. (15)

c) Un sport anachronique

Il est incontestable que les mobiles des chasseurs ont considérablement évolué au cours des temps. La vénerie est devenue un art, elle est une tradition de notre pays. Cette mutation n'en a pas pour autant entraîné la dégénérescence de la vénerie.

La vénerie n'apparaît donc pas comme un anachronisme. Ne vaudrait-il pas mieux, au contraire, poser le problème à l'envers et admirer la pérennité de la vénerie ; car chacun sait qu'un pays qui perd ses traditions, perd par la même occasion sa personnalité.

d) Un sport antidémocratique

La chasse à courre n'est plus l'apanage d'une minorité de privilégiés. Elle suscite un vif intérêt dans les couches sociales les plus variées. Ceci, notons le au passage, témoigne de sa bonne moralité. En fait, les équipages constituent l'un des rares lieux où se trouve brassées les catégories sociales les plus diverses qu'une commune passion réunit. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'aller passer une journée en forêt, le jour d'un laisser courre.

D'autre part, la vénerie coûte, à ceux qui s'y adonnent, souvent beaucoup moins cher que certains plaisirs de notre civilisation moderne.

Tels sont les principaux griefs qui sont faits à la vénerie de nos jours.

2. Apports de la vénerie au monde moderne

a) Gestion rationnelle des populations de grands animaux

Nous envisagerons ici le cas de la vénerie du cerf et du chevreuil (le problème du sanglier se posant de façon différente).

Aussi paradoxal que cela puisse paraître à certains, la vénerie apparaît comme une méthode de chasse moderne et remarquablement adaptée à notre temps. En effet, à une époque où la gestion de la faune sauvage est à l'ordre du jour, la vénerie s'avère capable de réaliser les points essentiels de la chasse sélective. (6)

— Vénerie et équilibre agro-sylvo-cynégétique

Sans animaux de vénerie, point de vénerie ; le veneur se voit donc dans l'obligation de gérer le cheptel qu'il lui est confié lors des adjudications et de respecter ou de tenter d'établir le fragile équilibre agro-sylvo-cynégétique. Les veneurs ont à coeur de respecter les soucis de technicité et de productivité auxquels ne peuvent se soustraire ni les forestiers ni les agriculteurs voisins.

De tout temps, les veneurs ont protégé la faune tant par amour de la nature que par nécessité. Les exemples pour illustrer ces propos sont nombreux C'est ainsi que de nombreux équipages ont repeuplé, à grands frais, des massifs forestiers totalement dévastés durant la dernière guerre mondiale ; sans eux, de nombreuses forêts seraient aujourd'hui de véritables déserts cynégétiques. A l'heure actuelle, certains équipages encore, avec l'accord de l'Office National des Forêts, repeuplent des massifs ou se limitent volontairement dans leurs attributions, de façon à préserver l'avenir.

- Vénerie et sex-ratio

Le sex-ratio des populations de chevreuils n'est pas perturbé par la vénerie, puisque celle-ci exerce, en principe, des prélèvements statistiquement équilibrés sur les deux sexes.

Par contre, la vénerie du cerf déséquilibre le sex-ratio puisqu'elle n'effectue aucun prélèvement sur les femelles. Ce problème est résolu en forêt domaniale. Celles-ci sont en effet soumises à un nouveau cahier des charges qui stipule que l'exécution du plan de chasse des biches doit être réalisée par le personnel de l'Office National des Forêts.

- Vénerie et age-ratio

La vénerie conserve, théoriquement, un age-ratio équilibré. Force est pourtant de constater (en ce qui concerne le cerf) que les veneurs cherchent toujours à attaquer le "meilleur cerf" du rapport, donc souvent le plus âgé, ce qui va à l'encontre des sélections qu'opéraient autrefois les prédateurs naturels. On ne laisse pas toujours faire les chiens, ce qui est regrettable, et le jeu de la sélection se trouve faussé. (5)

Les veneurs doivent donc prendre conscience de ce déséquilibre créé dans la pyramide des âges et y remédier, puisqu'ils en ont les moyens, en chassant davantage de jeunes cerfs (daguet, cerf deuxième tête) de façon à ménager la classe adulte.

Il est intéressant de noter que cette gestion qualitative résulte de la personnalité même du chien d'ordre. Celui-ci est, en effet, resté très proche de ses origines sauvages et ne s'est pas vu dénaturé à l'extrême par la sélection. Le chien d'ordre se substitue naturellement aux prédateurs naturels.

La meute trie ses animaux et s'attaque, par priorité, aux animaux tarés de naissance, aux malades, aux mutilés par accident de la route ou par braconnage. La meute sélectionne sur les critères qui ont permis aux herbivores de résister aux carnassiers : vigilance, vitesse, ruses, endurance, entretien de ces qualités essentielles à la survie du caractère sauvage de la faune. (7)

b) Promotion des sports équestres

La grande vénerie ne se conçoit, par définition, qu'à cheval. C'est pourquoi, de tout temps, elle a été intimement mêlée au monde du cheval. Cette forme d'utilisation du cheval par la vénerie a eu par le passé et continue à l'heure actuelle d'avoir une influence et une incidence non négligeables sur l'équitation et sur l'élevage. Ce sont les veneurs qui sont à l'origine des premières courses ; au retour d'une chasse à courre en forêt de Chantilly, des cavaliers de cet équipage eurent l'idée de confronter leurs chevaux (sur une prairie en forêt devenue depuis un hippodrome mondialement connu), la première course venait de se dérouler. L'origine des concours hippiques est sensiblement identique : ils furent créés au départ dans le but d'améliorer les chevaux de chasse.

Aujourd'hui, qu'en est-il ? Qu'apporte la vénerie au monde du cheval ?

(1) Sur le plan de l'élevage

Nous avons vu précédemment que n'importe quel cheval, depuis le poney d'un certain format jusqu'au cheval de pur-sang, en passant par tous les autres produits nationaux, selle français, anglo-arabe, trotteur ou AQPS (Autre Que Pur-Sang), était capable de suivre les chiens courants à travers le pays, dans tous les terrains et de remonter ainsi les veneurs.

La vénerie offre ainsi à tout éleveur et propriétaire de chevaux un débouché appréciable pour les chevaux dont les performances n'atteignent pas le niveau de plus en plus élevé exigé par les épreuves.

Le marché du cheval de chasse ne doit pas pour autant être considéré comme un marché de l'occasion ; le cheval de chasse ne doit pas être considéré comme un rebut des autres disciplines équestres.

Les qualités recherchées par le veneur chez son cheval sont, nous l'avons vu, nombreuses et font de celui-ci un athlète très complet. Ce sont ces qualités qui ont conduit des juments de chasse à produire, ces dernières années, des sujets de tout premier ordre pour les grandes épreuves internationales, servant ainsi le renom de l'élevage français (Capitaine III, champion des cinq ans à Fontainebleau ; Carroussel, cheval international ; Vert Luisant étalon des haras nationaux...).

(2) Sur le plan de l'équitation

Par le nombre de ses pratiquants (veneurs ou simples suiveurs), la vénerie est une activité équestre à part entière. La pratique de la chasse à courre est ouverte à tout cavalier, quel qu'il soit, sous la seule condition qu'il se conforme à la discipline imposée par les règles de la vénerie.

La vénerie répond à un goût croissant pour l'équitation d'extérieur et satisfait de nombreux cavaliers citadins, à la recherche d'un contact plus intime avec la nature.

La pratique de la vénerie présente une valeur éducative et un complément de formation non contesté pour le cheval. Certains veneurs ont formé à la chasse des chevaux qui sont devenus de remarquables chevaux de compétition par la suite (Vanzep, international de concours complet).

La vénerie a également une valeur éducative pour le cavalier. Elle développe chez celui-ci le sens du cheval et le sens de l'équilibre. Les Anglais et les Irlandais nous donnent à ce sujet un remarquable exemple.

Le cheval de chasse constitue donc un élément notable du sport équestre en contribuant non seulement au développement de l'élevage français, mais aussi à celui de l'équitation.

c) Données socio-économiques

Nous nous bornerons dans ce chapitre à énumérer quelques chiffres qui illustrent le rôle socio-économique non négligeable joué par la vénerie à l'heure actuelle.

Equipages chassant :	le cerf.....	33
	le chevreuil.....	50
	le sanglier.....	13
	le renard.....	36
	le lièvre.....	99
Veneurs.....		4.000
Membres de la Société de Vénerie.....		3.000
Suiveurs.....		1.000.000
Chevaux.....		4.000
Chiens de meute.....		8.000
Salariés professionnels des équipages.....		3.000

Emplois induits : - grainetiers, fourragers,
- selliers, bottiers,
- maréchaux-ferrants,
- tailleurs, fabricants de trompes,
- éleveurs, vétérinaires,
- naturalistes, fabricants de vans, etc.

Forêts consacrées à la chasse à courre.... 1.300.000 hectares

(300.000 hectares de forêts domaniales, 1.000.000 hectares de forêts privées) (14)

3. Avenir et perspectives de la vénerie

La vénerie, au cours de sa longue existence, a traversé de nombreuses crises ; elle a toujours triomphé de ces embûches jusqu'à nos jours.

Notre époque moderne ne lui a pas épargné, loin de là, tout un lot de problèmes, tant matériels que moraux. Pourtant, la vénerie française n'a peut-être jamais été aussi prospère et aussi vivante que de nos jours. Elle est presque devenue un phénomène social.

Quelles sont les raisons de cette prospérité et de cette vitalité qui sont assurément les gages de son avenir ?

a) Par définition et par essence

La chasse et la vénerie en particulier représentent un rapport étroit de l'homme avec la nature qui fait partie intégrante de la vie rurale. Les

véritables veneurs sont des "gens de terrain" qui vivent en contact étroit avec la nature qu'ils cherchent à découvrir et à mieux comprendre.

A une époque où beaucoup de monde tente de "revenir aux sources" et de retrouver un contact plus intime avec la nature, quelle meilleure voie à emprunter que celle de la vénerie qui permet une connaissance profonde, une observation réfléchie et un respect total de la nature.

Priver le monde rural de cet exercice serait, à coup sûr, rompre avec un lien naturel.

b) La mutation et l'adaptation de la vénerie au monde moderne

Régulièrement et périodiquement remise en question par l'ignorance et l'esprit de contestation systématique et universel qui caractérisent si bien notre époque, la vénerie a su opérer une mutation et s'adapter à un milieu nouveau, démontrant ainsi sa vitalité (seuls les organismes vieillissants et sclérosés sont incapables de s'adapter). Les veneurs, longtemps restés dans un certain "indépendantisme", voire un total isolement (pour vivre heureux, vivons cachés), se sont ouverts sur le monde extérieur et se sont attachés à faire découvrir la vénerie à un plus large public. Faire découvrir la vénerie sous ses traits véritables, ceux que tous les veneurs aiment et recherchent, tel était un des impératifs par la satisfaction duquel passait le salut de la vénerie. Cette information, cette mise à nu de la vénerie, constitue à coup sûr un de ses meilleurs moyens de défense. Car souvent, la vénerie a été et est encore critiquée par ignorance et par des gens ayant perdu tout contact avec la nature.

C'est sous l'impulsion de la Société de Vénerie et de l'Association Française des Equipages de Vénerie que s'est opéré cette ouverture. Les moyens d'information (presse et télévision) se sont considérablement développés. Des fêtes, des manifestations et des concours, auxquels participent veneurs et cavaliers, se sont organisés pour le plus grand bien de la chasse à courre, de l'équitation et du cheval. (10)

D'autre part, les équipages ont à coeur d'accueillir le plus largement les cavaliers des centres équestres et de les initier à la vénerie.

De tout ceci résultent un incontestable engouement pour la chasse à courre et une véritable extension de la vénerie dans des régions nouvelles ainsi que dans les milieux sociaux les plus divers.

La vénerie française a su s'adapter à l'évolution sociale, elle a su, grâce à la largeur de ses vues et au sens social des veneurs, non seulement intéresser à la chasse à courre tous ceux qui aiment la forêt et les grands animaux, mais aussi leur permettre d'y participer autant qu'ils le veulent. (4)

c) Le respect des traditions

La vénerie n'a pas pour autant renoncé à son éthique, à ses coutumes et à ses traditions. C'est leur maintien, leur respect et leur application stricte dans la sobriété et la rigueur qui constituent encore une fois un des gages de l'avenir.

Ces traditions n'intéressent d'ailleurs pas seulement les maîtres d'équipage, mais tous ceux qui, directement ou indirectement, participent à la vénerie et entre lesquels existe un lien essentiel. Ce sont les hommes d'équipage, ce sont ceux qui élèvent, soignent, entraînent et améliorent le cheval de chasse ; ce sont les forestiers d'Etat ou particuliers, les agriculteurs riverains qui doivent comprendre que la vénerie joue un rôle important dans le respect de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ; ce sont les veneurs, qu'ils soient occasionnels ou réguliers. La solidité et la valeur des liens qui réunissent tous ces éléments, expliquent le maintien mais aussi le succès actuel de ce mode de chasse pourtant si ancien. (12)

CONCLUSION

Chasse traditionnelle s'il en est, la vénerie, dont les origines remontent à la nuit des temps, est empreinte à la fois de noblesse, de finesse, de beauté et de pureté. Son exercice, qui est devenu au cours des temps un art, un sport et un plaisir, soulève les critiques et les passions les plus vives.

Deux éléments sont indispensables au veneur et qui font la vénerie : ce sont les chiens et les chevaux. Si le cheval laisse à la meute le soin de jouer le premier rôle, il n'en a pas pour autant une fonction accessoire et sans importance.

Au cours de notre étude, l'examen de la réalité du cheval de chasse nous a conduit bien loin de cette idée trop souvent répandue selon laquelle il serait le dépotoir de la production et le parent pauvre de la race chevaline ; il constitue au contraire un élément notable du sport équestre.

L'étude de sa morphologie nous a montré qu'il était bâti en force, qu'il était en général "près de terre", avec des articulations puissantes, des membres secs et des aplombs corrects. Lors de l'analyse de ses qualités, nous avons vu que celles-ci devaient être nombreuses : rusticité, calme, franchise, adresse, équilibre, puissance et générosité.

Mais il ne suffit pas que le cheval de chasse ait reçu de la nature tous ces dons, il faut encore l'éduquer ou le rééduquer, l'entraîner, le ménager autant que faire se peut, l'entretenir et le soigner amoureusement.

La diversité et la richesse de l'élevage français, de plus en plus orienté vers la compétition, permettent à tout veneur de se remonter selon ses goûts et ses aptitudes.

Veneur oui, mais cavalier aussi !

Vu : Le Professeur de
l'Ecole Vétérinaire
rapporteur

Professeur Van HAVERBEKE

Vu : Le Directeur de
l'Ecole Vétérinaire

Professeur LAUTIE

Vu : Le Président de la Thèse

Professeur LARROUY

Vu et permis d'imprimer
Toulouse, le
Le Président de l'Université
Paul Sabatier

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER TOULOUSE

Professeur D. BANCEL

B I B L I O G R A P H I E

(1) AUTHEVILLE (P. d')
La mise en condition du champion, Maloine Ed., Paris, 1976, p. 8.

(2) AUTHEVILLE (P. d') et FROMOND (P.)
Précis de Maréchalerie, Maloine Ed., Paris, 1976, pp. 149-159.

(3) BENOIT-GIRONIERE (Y.)
Cheval mon cher Souci, Librairie des Champs Elysées, Paris, 1961, p. 38.

(4) BOCQUILLON (P.)
Editorial, Vénerie, n° 54, 2e trimestre 1976, p. 6.

(5) BONNET (G.), DUPILLE (S.), MEGGS (J.) et PERNEY (C.)
Image insolite du cerf, 1980, 74, 77.

(6) BONNOT (A.)
Gestion des populations de cervidés. Rôle et utilités de la vénerie, Thèse Doct. vét., Toulouse, 1980.

(7) BOUESSE (J.)
Le Dossier de la Chasse à Courre, Société de Vénerie Ed., 1980.

(8) BOUTTE (M.)
Choix d'un cheval de chasse, Vénerie, n° 12, 4e trimestre 1968, p. 37.

(9) KLIMKE (R.)
Le Concours Complet, Crepin Leblond et Cie, 1977, p. 111.

(10) LA SAYETTE (F. de)
La Vénerie et le Sport Equestre, Eperon, n° 136, juin 1978, p. 250.

(11) LA VERTEVILLE (C. de)
Le cheval d'extérieur, 2e édit., Hazan, Paris, 1946.

(12) MERVEILLEUX du VIGNAUX (F.)
Encyclopédie de la Vénerie Française, Perrin Ed., Paris, 1961.

(13) ROCHES de CHASSAY (Colonel des)
Cercle des Jeunes Veneurs, Le Cheval de Chasse, Vénerie, n° 50, 2e trimestre 1976, p. 18.

(14) Société de Vénerie
La chasse à courre ou la vénerie, Société de Vénerie Ed., 1978.

(15) Société de Vénerie
La vénerie en accusation, Vénerie, n° 48, 4e trimestre, 1977, p. 10.

(16) STEWART (J.)
Economie de l'écurie, Mucquardt Ed., 1861, p. 41.

(17) WOLTER (R.)
L'alimentation du cheval, Vigot Frères Ed., Paris, 1974, p. 67, 69, 77, 82, 99, 146.

Imp. Corep - 21, rue Viguerie - 31300 Toulouse - Tél. : 42.01.19